—C'est presqu... u sociale de nos jours, ...ançais à la perfection.—...

Lalonde R 320 9916 110e rue 15 oct 33

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne Française de l'Alberta

"DIEU ET PATRIE"

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

Vol. V. EDMONTON, ALBERTA, LE 23 AOUT 1933. No 42.

Chez nous et ailleurs

MONTREAL. — Les chômeurs de Montréal peuvent aller au travail ou en prison, a déclaré l'échevin Legault, président du conseil exécutif de Montréal. "Ceux qui touchent des secours directs et qui refusent de travailler", dit-il, "seront accusés de refus de pourvoir s'ils sont mariés, et de vagabondage s'ils sont célibataires".

OTTAWA.—L'honorable C.-A. Henry, ministre français près le gouvernement canadien, revenu d'un long séjour de France, a annoncé qu'un crédit d'environ $160,000 pour la construction d'une résidence permanente pour le ministre français à Ottawa sera inclus dans le prochain budget que le gouvernement français présentera cet automne au parlement.

WINNIPEG.—Un groupe de 18 touristes français voyageant sous les auspices du journal "L'Intransigeant", de Paris, et du Canadien National, est passé par Winnipeg en route pour Jasper Park. Ce groupe a, à sa tête, M. Robert Dubard, rédacteur en chef du journal, il vient de visiter l'exposition de Chicago et passera quelques jours dans les Rocheuses canadiennes avant de retourner dans l'Est.

OTTAWA.—M. R.-J. Manion, ministre des chemins de fer, a annoncé que l'on préparerait cet automne, à une conférence de représentants des gouvernements fédéral et provinciaux une sorte de taxe interprovinciale générale sur les camions de transport qui font concurrence aux chemins de fer.

MONTREAL.—Deux religieux jésuites célébreront le 1er septembre prochain le cinquantenaire de leur entrée dans la Compagnie de Jésus; ce sont les RR. PP. Joseph Lalande et Arthur Melançon.

QUEBEC.—Une réduction de salaires de deux et demi pour cent sera imposée à tous les membres du personnel enseignant dans les classes contrôlées par la Commission scolaire Catholique de Québec. Cette décision a été prise au cours d'une assemblée du comité des finances de la Commission scolaire.

LONDRES.—Interrogé au sujet de la rumeur d'après laquelle le Canada, subventionnerait l'exportation du blé, ou ferait du dumping avec cette denrée, le premier ministre R. B. Bennett a répondu: "Je n'ai rien reçu d'Ottawa concernant une telle décision et je considère la chose comme hautement improbable."

LONDRES.—Le "Catholic Times" dit que Miss Margaret Bidwell, fille du Très Révérend E. J. Bidwell, ancien évêque anglican de Toronto, et actuellement à Sillenge, Kent, a été admise dans l'Eglise catholique romaine. Sa mère, Mme Bidwell, entra dans l'Eglise catholique avant le départ de la famille du Canada, il y a plusieurs années.

VARSOVIE.—H. Kawai, ministre du Japon en Pologne, est mort peu de temps après avoir embrassé la foi catholique. Il fut baptisé par le nonce papal.

BERLIN.—Le premier ministre de la Prusse, M. Hermann Goering, a interdit par décret la vivisection de toute espèce animale dans l'Etat qu'il gouverne. Les infractions à ce décret seront punissables de détention dans des camps.

PARIS.—Plusieurs milliers de personnes ont acclamé mercredi Maurice Rossi et Paul Codos à l'hôtel de ville de Paris en reconnaissance de leur récente envolée de New York à Rayak, Syrie, qui leur assura le record mondial de vol en circuit ouvert.

MEXICO.—Les églises ont été fermées dans la province de Queretaro à la suite de la promulgation de la loi accordant un prêtre seulement par 5,000 habitants. Les prêtres n'eurent pas le temps de s'enregistrer, et en conséquence les églises durent fermer leurs portes. Cette province a une population d'un million d'âmes.

WASHINGTON.—Le président Roosevelt a reçu de M. Hugh-S. Johnson, chef du programme de relèvement national, l'assurance qu'avant les neiges des millions de chômeurs seront de nouveau au travail sous l'égide de l'aigle bleu du National Recovery Act.

A la semaine sociale de Rimouski

S. E. le cardinal Villeneuve et Mgr Courchesne font d'importantes déclarations concernant la gravité du problème agricole.

RIMOUSKI.—Cette ville a été la semaine dernière le lieu de réunion d'hommes que préoccupent les problèmes sociaux. La question soumise à l'étude, cette année, concernait l'important problème de la terre. Au cours des séances de cette semaine sociale, S. E. le cardinal Villeneuve et Mgr Couchesne, le dévoué pasteur du diocèse de Rimouski ont fait entendre des vérités que nos lecteurs auront intérêt à connaître.

* * *

Mgr Courchesne

C'est Mgr Courchesne qui, saluant son vénéré métropolitain, a le premier pris la parole.

Eminence, a-t-il dit en substance, vous vous êtes déjà occupée de la question agricole. Lors de l'enquête de **l'Action catholique** sur la ruralisation, vous avez, en un article solidement bâti, émis quelques propositions que nous avons soigneusement notées en mémoire. Nous espérons que vous nous donnerez d'autres directions et nous les suivrons tous, faisant ainsi de l'action catholique la plus pure. Pour vous obéir, nous accepterons tous les sacrifices, même celui de nos sentiments propres sur tel et tel points accessoires devant le bien commun à servir. Ici, notre clergé est unanime sur cette question vitale.

Depuis soixante ans, pour résoudre le problème de la terre, nous perdons notre temps à chercher des formules parlementaires. C'est une faillite permanente, parce que nous travaillons sur le terrain de la division organisée, sur un terrain, par conséquent, où l'entente est impossible et l'action nulle. 365 jours par année, nous songeons à préparer les prochaines élections. Or pendant ce temps-là, l'agriculture languit et il ne peut en être autrement.

Il ne faut pas toujours nous en prendre à nos chefs politiques, mais à différents facteurs qui échappent plus ou moins à leur contrôle.

L'organisation professionnelle souffre chez nous d'un tas de préjugés politiques. L'enseignement des techniciens n'est pas aussi profitable qu'il pourrait l'être, parce que ceux à qui il est destiné le suspectent à tort, ou à raison, et c'est la politique qui est la cause d'un discrédit que ne méritent point nos techniciens.

Nous devons cesser ces querelles autour du néant que sont les luttes de partisannerie politique, ces plaisanteries lugubres qui nous empêchent de faire d'autres travaux utiles. Depuis quarante ans, je cherche en vain un seul principe qui divise nos deux partis politiques. S'ils sont semblables, pourquoi mettre toutes nos énergies à favoriser l'un ou l'autre?

Ce terrorisme électoral qui pèse sur nos campagnes a fait son temps. Cultivateurs, permettez-moi de vous le demander d'un mot: "Mêlez-vous donc de vos affaires, mais mêlez-vous en!" Votre affaire unique, c'est l'organisation catholique de votre profession. Les parlements fédéral et provincial vous font savoir à tous de rôle que ce ne sont pas eux qui résoudront vos problèmes, mais vous-mêmes. Et nous, nous ajoutons: Vous ne les résoudrez pas seuls, mais par l'association de vos efforts sous l'empire de la justice et de la charité que les Cercles d'études de votre association catholique ont mission de cultiver dans vos âmes tout en ouvrant vos esprits aux enseignements de nos techniciens.

S. E. le cardinal Villeneuve

Son Excellence le cardinal Villeneuve remercia de ses paroles si respectueusement aimables Mgr l'Evêque de Rimouski, et poursuivit à peu près en ces termes:

Monseigneur, vos réflexions d'apôtre aux horizons très larges, ont trouvé dans mon coeur un écho sensible. Je comprends très bien que tous les hommes appelés à jouer des rôles de chefs sociaux doivent s'occuper du problème de la terre tel que vous le posez.

Je ne puis traiter formellement aucun des sujets inscrits au programme de cette belle Semaine sociale. Mais, comme évêque, j'ai le devoir, nous avons le devoir de parler du salut des âmes, qui se trouve grandement concerné par le problème agricole.

J'ai déjà condamné ouvertement cet urbanisme mental qui s'est emparé de toute la civilisation moderne et en vertu duquel, dans la considération des grands problèmes politiques et sociaux, on vise plus les aboutissements que les principes.

Cet urbanisme mental ne compromet pas seulement le bonheur temporel d'une population, mais son catholicisme même.

S'adressant aux prêtres présents, Son Eminence leur rappelle que dans l'abandon de la terre, dans l'organisation de l'agriculture, dans tout ce qui concerne la vie rurale, il se trouve des intérêts religieux au premier chef. C'est pourquoi les évêques doivent s'en occuper et s'en occupent. C'est pourquoi aussi les chefs politiques doivent y voir, en se plaçant à un point de vue plus élevé que celui des intérêts tout passagers, celui du catholicisme.

Il est bien sûr que, si nos problèmes agricoles sont résolus en fonction de l'industrialisation générale—industrialisation de la terre — industrialisation de la vie sociale — ce sera la continuation de cette doctrine qui s'appelle le libéralisme économique et l'issue finale sera le socialisme en passant par la ruine et l'anarchie.

Cela peut paraître de la théorie à plusieurs. Je voudrais qu'il en fût ainsi. Malheureusement, j'ai peur de ne pas me tromper.

C'est pourquoi nous ne pouvons pas laisser le problème de la terre se résoudre comme il pourra. C'est pourquoi nous devons tous, chefs politiques, chefs religieux, et autres chargés de responsabilités sociales, nous en occuper, de manière que ces graves questions dont dépend le bien spirituel et temporel de notre peuple soient réglées selon la justice et la charité, non par la force. Tous ensemble, nous devons assurer aux individus, aux familles, une vie convenable, qui leur permette de pratiquer leur religion.

La question est importante, et nous y reviendrons.

Quand nous aurons saisi l'aspect catholique de l'organisation agricole, nous ferons vite disparaître cette faiblesse résultant chez nous de divisions sur des questions de détail, car nous sommes tous suffisamment chrétiens pour mettre l'éternité au-dessus des mesquines diversités d'opinions.

C'est donc sous l'angle du catholicisme que nous envisagerons le problème de la terre. Si nous, prêtres, nous laissons écraser l'agriculture, nous manquerons à notre devoir.

Personne ne devra donc se surprendre de nous voir réclamer en faveur de la Terre et travailler pour elle. Cardinal, évêques et prêtres seront tous de la partie.

La radiophonie au Canada

OTTAWA.—Dans le rapport très élaboré qu'il vient de soumettre au premier ministre Bennett, M. Gladstone Murray, de la **"British Broadcasting Corporation", qui a été l'un des organisateurs de la Commission** canadienne de la radio, fait plusieurs suggestions utiles. M. Murray suggère entre autres choses au premier ministre, la création de cinq zones d'émissions: 1o zone des provinces maritimes; 2o zone de Québec; 3o zone d'Ontario; 4o zone des provinces des prairies; 5o zone de la Colombie canadienne. Ces zones devraient avoir chacune un assistant-commissaire aidé par un directeur de programmes **responsable.**

Le major Murray déclare aussi que la Commission canadienne réussira à la condition d'être absolument indépendante de la politique. Il assure aussi que c'est une erreur de croire qu'il est indésirable pour les Canadiens d'avoir des émissions françaises et des émissions anglaises: il est d'avis qu'il est préférable, à tous points de vue, que chacune des deux races qui peuplent ce pays ait des programmes dans sa propre langue.

Nouvel agent consulaire de France à Winnpeg

M. André Vaudoyer, qui fut pendant un an inspecteur du Crédit Foncier Franco-Canadien à Edmonton, est nommé agent consulaire de France à Winnipeg.

WINNIPEG.—M. André Vaudoyer vient d'être appelé à succéder à M. J.-H. Bourgoin comme agent consulaire de France au Manitoba.

Bien que depuis moins d'un an dans la province, ce jeune Français y est déjà avantageusement connu et compte de nombreux amis, aussi bien parmi les Canadiens français que parmi ses propres compatriotes.

M. J.-H. Bourgoin remplissait les fonctions d'agent consulaire depuis 1915, ayant succédé au capitaine André. C'est uniquement sa retraite des affaires qui le fait abandonner ce poste qu'il occupait depuis dix-huit ans avec beaucoup de compétence et de distinction. Pour reconnaître ses services, le gouvernement français lui avait décerné les palmes académiques en 1923.

M. André Vaudoyer était bien connu à Edmonton où il fut, pendant un an, inspecteur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Cinquante mille morts en Chine

Le nombre des victimes de la nouvelle crue du fleuve jaune est peut-être plus élevé

HANKEOU, province de Houpé, Chine.—Les autorités du chemin de fer Kinkéou-Hankéou évaluent à 50,000 le nombre des morts que la nouvelle crue du fleuve Jaune a causées ces jours derniers. Pour établir le total des morts attribuables au fleuve Jaune depuis le début du mois, il faudrait connaître le nombre des victimes des premiers jours. On pense que ce nombre est supérieur à 50,000.

Aux misères résultant des inondations s'ajoutent les déprédations de bandits. Les autorités provinciales de Honan ont envoyé un train blindé et des troupes contre les pillards.

On sait que ces semaines dernières un débordement du Tchiang, dans le nord de la Chine proprement dite, a causé 10,000 morts.

D'après les membres du gouvernement de Nankin, 12 des 18 provinces de la Chine proprement dite sont affectées soit par des inondations, soit par une chaleur extrême, soit par le choléra, soit par un empoisonnement de rats et de sauterelles.

Les Nazis à Toronto

Des centaines de Juifs et Gentils se querellent

TORONTO.—Des centaines de Juifs et de Gentils—tous des jeunes—se sont chamaillés assez rudement, et une foule de dix milles individus a envahi Willowvale Park après qu'un vaste emblème naziste, la croix gammée, peint sur une toile blanche, eut été déployé sur la flanc d'une colline. Un jeune Juif fut frappé à la tête avec un bâton de baseball, et une douzaine d'autres reçurent des horions moins graves. Pendant un certain temps, ce ne fut qu'échange de coups de poing et de pied à travers le parc, et la police dut appeler des réserves à la rescousse pour rétablir l'ordre.

Voyant quatre jeunes gens qui déployaient le drap portant la croix gammée, devant les yeux d'une foule confuse composée de plus de 3,000 personnes, des Juifs se précipitèrent en masse vers eux, entreprirent de les passer à tabac, et leur arrachèrent l'emblème naziste exécré. La bataille devint bientôt générale et les combattants quittèrent alors la colline pour envahir le parc et y terminer leur querelle. Les bâtons de la police eurent raison des manifestants.

AIX LES BAINS.—Paul Codos, aviateur français qui vient de rentrer en France après avoir établi un nouveau record de distance par sa randonnée, de New York à Rayak, Syrie, avec Maurice Rossi, annonce qu'il a l'intention d'entreprendre une randonnée "seul" autour du monde, avec l'intention de battre le record établi récemment par Wiley Post.

En faveur d'une banque de l'État

Les fermiers-unis de l'Alberta font cette recommendation devant la commission d'enquête sur les banques.

CALGARY.—Les fermiers-uns d'Alberta sont en faveur de la création d'une banque du gouvernement et une recommandation à cette fin a été faite ici vendredi à la commission d'enquête sur les banques. Le document dit que seul ce genre de banque pourra faire face à la situation actuelle. Le contrôle effectif du cours monétaire et du crédit, la stabilité du niveau des prix, la régularité de la production, la consommation et l'emploi, le contrôle du change étranger et en général le maintien des relations entre le pouvoir d'achat des consommateurs et les marchandises et les services pouvant être rendus: tout cela ne peut s'obtenir qu'au moyen d'une banque du gouvernement.

Une banque centrale de banquiers ne saurait être un remède à la situation, dit la recommandation des fermiers, et les raisons de cela sont claires. Nos institutions bancaires privées actuelles fonctionnent dans le but de faire des profits pour les actionnaires. Une banque centrale de banquiers tendrait à servir les intérêts privés.

D'un autre côté, la création d'une banque nationale, telle que celle que nous proposons, amènerait la conservation par le peuple d'une fonction qui leur appartient. Les fermiers proposent qu'une telle banque soit une aide au gouvernement, qui contrôlerait le crédit. Cette banque fonctionnerait de manière à être au service de la population sur la base du coût, ce qui éliminerait les énormes intérêts actuels. La banque serait contrôlée par un bureau de gouverneurs nommés par le conseil des ministres. Le premier devoir de ce bureau serait d'augmenter la moyenne des prix des nécessités de la vie, afin de rendre plus facile la liquidation des dettes. Ensuite, le bureau des gouverneurs devrait maintenir un niveau des prix des nécessités.

Il serait de l'intérêt du Canada de procurer des crédits aux fermiers à des taux grandement réduits. Les banques demandent aux fermiers un intérêt de huit à douze pour cent sur les prêts, malgré le fait que la loi des banques fixe un maximum de sept pour cent.

M. King promet une loi d'enquête économique

M. Mackenzie King promet d'adopter cette mesure pour établir s'il existe des monopoles illégaux et d'instituer une commission nationale pour procurer du travail aux chômeurs.

ASSINIBOIA, Sask.—Dans un discours prononcé à Assiniboia le chef libéral, M. Mackenzie King, a dit que les premières mesures de son parti, si le pouvoir lui était confié à nouveau, seraient d'adopter une loi d'enquête économique pour établir s'il existe des monopoles illégaux et d'instituer une commission nationale pour procurer du travail aux chômeurs. Les monopoles illégaux, a-t-il fait remarquer, sont contraires à l'intérêt public et il est possible d'y remédier considérablement en les exposant au jour de la publicité. Quant à la commission relative au chômage, elle aurait recours aux services de sociétés de bienfaisance comme la Croix rouge et l'Armée du salut.

M. King a parlé de la "Co-operative Commonwealth Federation."

La C.C.F.

A ce sujet, il a notamment dit ce qui suit: La C.C.F. veut substituer la propriété d'Etat à la propriété particulière dans toutes nos affaires. Une telle confiscation aboutirait à la guerre civile. Il peut y avoir au pays des hommes désireux d'un tel état de choses. S'il y en a, ce sont des insensés. Les hommes qui commencent des révolutions finissent généralement par avoir la tête tranchée. La C.C.F. ne pourrait pas acheter tout ce qu'elle veut acquérir. Déjà l'Etat a un trop lourd fardeau sur les épaules. Comment un projet aussi colossal serait-il réalisé? Le plan de la C.C.F. est constitutionnellement impossible.

M. King a aussi parlé des conservateurs.

Les droits douaniers

Si le premier ministre, M. Bennett, avait un une connaissance de l'économic pratique aussi étendue que celle qu'il a du droit, il n'aurait pas commis l'erreur de hausser les droits douaniers, a-t-il affirmé. Je dirai quelque chose que la majorité du parti conservateur admettra, ce me semble: je crois que M. Bennett a haussé les droits douaniers démesurément.

Après avoir souligné qu'il ne peut pas différer nettement d'opinion avec M. Bennett en matière de droits douaniers, M. King a rappelé que le particulier libéral préconise une réduction de ces droits comme moyen de remettre le commerce en mouvement. Il a invité ses auditeurs à demander au premier ministre le plus tôt possible, sous forme de voeux, une réduction des droits douaniers.

Les libéraux gagnent les élections en N.-E.

Le parti conservateur subit une dure défaite—Le premier ministre S. Harrington et deux membres de l'ancien cabinet sont élus—Les libéraux remportent 21 sièges et les conservateurs 8—Les deux candidats C.C.F. ne sont pas élus.

HALIFAX.—L'Opposition libérale dirigée par Angus L. MacDonald a délogé du pouvoir, mardi le 22 courant, le gouvernement conservateur conduit pendant ces trois dernières années par le premier ministre S. Harrington.

Le parti libéral a fait élire 21 membres et le parti conservateur ne compte que huit députés. Le résultat dans le comté de Victoria est encore douteux.

La victoire libérale met fin à l'administration conservatrice qui dirigeait les destinées de la province depuis 1925, à la suite d'une brillante victoire remportée par l'hon. E. N. Rhodes et son parti sur les forces libérales.

De l'ancien cabinet conservateur, seuls le premier ministre, l'hon. Percy Black, ministre de la voirie, et l'hon. Joseph MacDonald du Cap Breton ont été élus.

Les deux candidats C.C.F. ont perdu leur dépôt.

Chronique de l'A.C.F.A.

Nous avons fait parvenir cette semaine, une lettre circulaire aux personnes ci-dessous mentionnées. Nous espérons que les officiers de chacun des cercles se feront un devoir d'en mettre leurs membres au courant le plus tôt possible. A notre sens, l'idéal serait de convoquer une courte assemblée après la messe dimanche le 27 août ou le dimanche suivant.

Nous avons déjà entendu des membres nous dire qu'ils n'avaient jamais connu les sujets traités dans nos lettres circulaires. Dans notre dernière, deux sujets très importants y sont traités. Naturellement, il nous serait trop dispendieux d'envoyer une lettre à chacun de nos membres; nous devons donc nécessairement demander à nos officiers de se faire nos interprètes auprès des membres et les tenir au courant de ce qui se passe. Nous espérons que les officiers ne nous refuseront pas ce support. L'assemblée que nous demandons peut durer une quinzaine de minutes et nous savons que nos membres sont tous assez généreux et assez intéressés à leur Association pour faire ce sacrifice de temps volontairement. D'autre part, nous savons aussi que les fermiers sont très occupés de ce temps-ci; c'est la raison pour laquelle nous suggérons la tenue d'une courte assemblée le dimanche après la messe. Si les officiers ne convoquent pas d'assemblée, que les membres fassent les démarches nécessaires pour la convoquer. Cette lettre demande une réponse immédiate au secrétariat général.

Les personnes suivantes ont reçu une copie de cette lettre: Athabasca, M. J.-B. Blanchard; Beaumont, M. Paul Bernard; Bonnyville, M. Ph. Durocher; Brosseau-Duvernay, M. Sylvio Ouellette; Calgary, M. P. Laurendeau; Castor, M. F. Jaboeuf; Chauvin, M. Robert Delémont; Cluny, M. Julien Nobert; Donnelly, M. C.-E. Jamault; Ensign, M. Louis Bourque; Falher, Mme F. Plourde; Girouxville, M. L.-A. Gosselin, B.S.A. Immaculée-Conception, M. P.-J. Leclair; Lac Froid, M. Prudent Poirier, fils; Lafond, M. C.-B. Lafond; Lamoureux, M. Arthur Lamoureux; Legal, M. Albert Mullen; McLennan, M. Treffié Giroux; Morinville, M. Alfred Meunier; Galahad, M. J.-E. Dion; Picardville, M. Fred Lapierre; Pincher Creek, M. F.-A. Fortin; Plamondon, M. l'abbé S. Loranger; Rahab, M. Albert Néron; St-Charles, Mearns, Joseph Tellier; St-Edmond, Mme Albert Dupuis; St-Edouard, M. Jos. Faucher; St-Albert, R. P. J.-L. Binet; St-François, M. Lucien Tougas; St-Joachim, M. J.-W. Pigeon; Fort Kent, M. J.-A. Lambert; Ste-Lina, M. X. Durocher; St-Paul, M. R. Landreville; St-Vincent, Mlle Laura Brousseau; Spirit River, M. J.-M. Bosser; Tangent, M. Ernest Portelance; Trochu, M. E. Fortier; Végreville, Mme R. Lafleur; Villeneuve, M. Arthur Saligo; Vimy, M. Jos. Dusseault.

Nous espérons que d'ici à deux semaines nous aurons reçu une réponse de chacun des cercles enumérés ci-dessus. Comme nous l'avons déjà dit, cette lettre est très importante et les renseignements que nous demandons devraient nous arriver au plus tard le 9 septembre.

* * *

Etant donnés les travaux pressants qui occupent nos fermiers à cette période de l'année, nous ne commençons pas de visite des cercles pour quelque temps. Nous nous contenterons de travailler dans le district d'Edmonton et si les chemins nous le permettent, nous serons à Busby dimanche prochain pour y fonder un cercle. Nous serons à St-Charles aussi sous peu, ensuite Villeneuve.

LEO BELHUMEUR,
Secrétaire général.

Drame en Angleterre

Une jeune fille de 17 ans est abattue par un aviateur accidentellement

SHEERNESS KENT, Ang. — Jean Chesterton, jeune fille de 17 ans, a été tuée par un tireur de la Force Aérienne, alors qu'elle s'éloignait du rivage en chaloupe pour recouvrer une balle perdue.

Le tireur, qui prit l'embarcation pour une cible, tira sur celle-ci d'un avion, qui survolait la mer à ce moment.

Jean Chesterton et sa soeur étaient rendues à un quart de mille de la rive, à la poursuite d'une balle que le flot emportait, quand l'avion les survola et le tireur, involontairement, fit la victime.

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume de l'Intérieur

Sacrifices éducateurs

—Mon petit chéri, il faut faire des sacrifices pour le Bon Jésus.

Telle est la parole que redit sans cesse la bonne Louisette à son petit Yvon.

Yvon comprend très bien, car la grâce du baptême ne compte pas pour rien.

A chaque instant, il fait des "sacrifices". . . il se prive de sucre, d'un sou, d'un bonbon, pour Jésus. . . il obéit, il travaille, il prie. . . dès que sa maman le lui commande, pour le petit Jésus.

—Je ne veux pas rendre mon Julot malheureux! sécrie la jolie Marie-Ange. . . il aura assez de peines dans la vie, sans lui en imposer d'inutiles.

Julot fait tout ce qu'il veut. . . jamais on ne le convainc. Il veut un sucre? Le voilà. . . Il veut un sou?. . . Prends-le. Il ne veut pas faire sa prière? Qu'il se couche!

Marie-Ange se dit, en plaignant le fils de Louisette:

—Pauvre petit Yvon!. . .

Mais Louisette, qui voit clair, pensant à Marie-Ange, s'écrit:

—Le malheureux petit Julot!

* * *

Julot est tombé malade.

Yvon aussi.

Le médecin a passé chez les deux. Aux deux il a ordonné une mauvaise drogue, très désagréable à avaler.

—Faites-lui prendre, sans faute, a dit le docteur, sans quoi, pas de mieux possible.

Louisette dit à Yvon:

—Mon petit, c'est très mauvais. . . mais plus ce sera mauvais, plus Jésus sera content.

Yvon a fait un grimace horrible en avalant, mais ne s'est pas plaint. . . Il a souri triomphant.

Marie-Ange a dit à Julot:

—Avale, Julot, ce n'est pas mauvais. . . goûte. . . là. . .

Julot a fait une grimace horrible et a répondu.

—Jamais!

La maman a insisté. . . pour la santé. . . pour un sucre. . . pour des sous!. . .

—Jamais.

La maman s'est fâchée. . . Le papa aussi.

—Jamais!. . . c'est mauvais.

Yvon courait les champs. . . que Julot battait encore la fièvre; l'enfant sans contrainte, ni gêne, restait contraint et gêné. . .

Quinze ans plus tard.

Yvon est fiancé à la plus charmantes des jeunes filles du pays.

Tout le monde l'envie.

On dit:

—Quelle perfection que ce jeune homme!! On ne lui connait pas de défaut.

La fiancée est fière d'avoir été choisie. C'est la meilleure chrétienne de la paroisse, élevée elle aussi à l'école du sacrifice, de la domination de soi-même, de la soumission à Dieu. . .

On reconnaît partout que Louisette a su élever son gars. . . et qu'elle est bien récompensée de ses peines.

* * *

Pendant ce temps Julot est acoquiné avec une mauvaise personne. . . il donne un scandale terrible dans le pays.

Sa maman, Marie-Ange, lui dit:

—Quitte cette femme, elle te perd.

Julot répond:

—Je suis bien libre. . . Je ne vais pas commencer à me gêner.

La mère supplie:

—Pour ton bonheur! pour le mien!

—Mon bonheur, c'est de faire ce qu'il me plait!

Marie-Ange rencontre Louisette, la félicite de son bonheur et lui raconte son malheur.

Louisette émue et compatissante, lui répond:

—Marie-Ange te souviens-tu, il y a quinze ans, le remède amer?

—Si je me rappelle!

—Eh bien, Marie-Ange, ce jour-là je me suis dit: Il y aura bien d'autres remèdes à faire avaler dans la vie. . . Si Julot ne prend pas celui-là il repoussera tous les autres. . .

Et tristement Louisette conclut:

—Marie-Ange, tu voudrais aujourd'hui lui faire accepter une séparation qui lui coûte: Ton fils n'est plus de force à avaler ce remède-là!

* * *

Mères de famille, si vous ne mettez le sacrifice sous toutes ses formes à la base de l'éducation, vos enfants vous feront pleurer.

Les sacrifices que vous leur aurez fait accepter, se changeront en joie pour eux et pour vous. . .

Mais si vous n'avez pas eu le courage de leur apprendre à se sacrifier, ce sont eux qui vous sacrifieront sans pitié.

—oOo—

Les dix commandements de la femme

1.—Tais-toi de temps en temps pour laisser son tour à ton mari.

2.—Aime ton époux autant que possible, et prépare lui de bons repas ponctuellement.

3.—Laisse ton époux à ses affaires et à son commerce.

4.—Bavarde moins au téléphone et ailleurs sur tes voisins.

5.—Ne vante pas trop ton mari, on croira le contraire.

6.—Querelle ton époux, si tu veux, mais brièvement et fais-la lui oublier au plus tôt.

7.—Ferme les yeux sur les défauts de ton époux et reconnais ses qualités.

8.—Souviens-toi que ton mari n'est ni ton domestique ni ton cuisinier.

9.—Pense moins à la toilette et aux visites et plus à tes enfants et à ton foyer.

10.—Parfois laisse ton mari seul avec ses pensées, cela vaut mieux que de l'ennuyer de vains discours.

—oOo—

Dans un hospice

—Combien de morts la nuit dernière? dit le médecin.

—Neuf, docteur.

—Comment, j'ai ordonné des médecines pour dix.

—Oui, mais il y en a un qui n'a pas voulu la prendre.

La crise de l'éducation familiale

Un remède: la prière en famille

Parmi les remèdes à la crise de l'éducation familiale, un de vos lecteurs a mentionné l'observation du repos du dimanche par la famille. Dans le même ordre d'idée, je voudrais signaler la prière en commun en famille, qui me parait très apte à faire revivre le respect de l'autorité paternelle.

La famille est un sanctuaire; on doit donc y prier non pas seulement chacun à part, chacun de son côté, chacun dans son coin, mais tous ensemble: le père, la mère, les enfants, les domestiques aussi s'il y en a.

C'est la vraie prière, c'est la bonne prière que celle-là.

C'est celle qui honore le mieux le bon Dieu et obtient de lui plus de grâces: "L'union fait la force", même et surtout la force de la prière: et cette force lui vient, non pas seulement de ce qu'on est plusieurs à prier, mais surtout de ce que Notre-Seigneur lui-même est et prie avec ceux qui prient ainsi. Il l'a promis: "Partout où deux ou trois seront réunis en mon nom, je serai au milieu d'eux."

Cette prière est le meilleur moyen de bien former les enfants, ce qui est le grand devoir des parents, de leur inspirer en particulier une grande idée du bon Dieu et un grand amour pour lui et pour la Sainte Vierge, une grande estime et un grand amour de la prière.

Quelle idée se feront du bon Dieu des enfants qui ne voient jamais leurs parents se prosterner devant lui par la prière? Ils penseront que ce Dieu n'est pas un bien grand personnage, puisque leur père et leur mère ne s'en occupent pas. Si, au contraire, ils voient leur père et leur mère s'agenouiller avec respect devant le crucifix, ils seront eux-mêmes pénétrés de respect et d'amour pour ce grand Dieu, avec le poète, ils penseront:

O Père, qu'adore mon père,
Toi qu'on ne nomme qu'à genoux,
Toi dont le nom, terrible et doux,
Fait courber le front de ma mère.

Quelle estime et quel amour de la prière auront des enfants qui ne voient jamais prier leurs parents, leur père surtout? Ils finiront par croire, comme on le dit trop, que la prière n'est bonne que pour les enfants, alors qu'elle est bonne et nécessaire pour tous, plus encore pour les grands que pour les petits, car, quand on est grand, on a plus de difficultés pour pratiquer la vertu.

C'est là que sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus a puisé son amour de la prière: voir prier ses parents, son très digne père surtout: "Je n'avais qu'à le regarder pour savoir comment prient les saints", a-t-elle écrit.

Cette prière est un grand moyen d'augmenter chez les enfants le respect pour leurs parents.

Ne croyez pas, pères et mères, que de vous voir à genoux à côté d'eux et priant avec eux, cela va vous diminuer aux yeux de vos enfants et amoindrir votre autorité, c'est tout le contraire.

"L'homme n'est grand qu'à genoux", a dit quelqu'un, parce qu'à genoux, il fait vraiment acte d'homme intelligent, qui reconnait que ce n'est pas lui ni aucun homme, qui est allé accrocher là-haut le soleil, la lune et les étoiles, qui a fait et gouverne l'univers, qu'il y a donc quelqu'un au-dessus de nous: acte d'homme juste aussi, qui honore et respecte cet Etre supérieur, cette autorité souveraine: Dieu.

Si au contraire les parents font fi du bon Dieu aux yeux de leurs enfants, il y a un grand danger que les enfants fassent fi de leurs parents: si, en effet, on peut mépriser le bon Dieu, on peut à plus forte raison mépriser des hommes, même son père et sa mère, qui, tout de même, sont loin d'être aussi grands que le bon Dieu. Respecter l'autorité du bon Dieu est pour les parents le moyen de mériter que leur autorité soit respectée.

Cetet prière est encore un grand moyen d'entretenir et d'augmenter l'affection mutuelle.

Cela ne va pas toujours tout juste dans les familles: il y a, chaque jour ou presque, de petits froissements, des heurts inévitables, mais quand on prie ensemble tous les soirs aux pieds de Celui qui a tant aimé les hommes, au point de mourir pour eux sur le croix et qui, sur la croix où venait de la clouer la méchanceté des hommes, a pardonné à ses bourreaux, et a demandé pardon pour eux à son Père, on est mieux disposé à se pardonner les uns aux autres les petits torts de la journée et à s'aimer les uns les autres. Prier ensemble, prier les uns pour les authes, avec la grâce du bon Dieu obtenue par cette prière, est un excellent moyen de voir se calmer les petits froissements, les petites rancunes, c'est l'huile versée sur la plaie et qui la guérit; c'est donc la paix, l'union, l'affection mutuelle entretenues et augmentées, selon la promesse de Notre-Seigneur: "Je bénirai les maisons où l'image du Sacré-Coeur sera exposée et honorée. . . Je mettrai la paix dans les familles.

Prier avant et après les repas aussi.

Et ce n'est pas seulement la mère, c'est encore, c'est surtout le père qui doit prier avec ses enfants, présider la prière. C'est dans votre rôle, pères, vous êtes, vous, non pas vos femmes, vous êtes les prêtres du foyer: Prêtres, c'est ce qu'étaient et eux seuls, avant l'établissement du sacerdoce par Moïse, les pères de famille, les patriarches, comme Adam, Noé; c'étaient eux qui offraient les sacrifices.

Prêtres, il le demeuraient, dans l'intérieur de leurs foyers et pour leur foyer, même après. Les Juifs, en effet, ne se rendaient au Temple de Jérusalem que deux ou trois fois par an, ils devaient cependant prier trois fois par jour, le matin, le midi et le soir; et surtout prier le jour du sabbat; en temps ordinaire, c'était dans leur maison, sous la présidence du père, qu'ils rendaient leurs devoirs au bon Dieu. De là, sans doute, cette coutume touchante que, le soir, avant d'aller se coucher, les enfants viennent se mettre à genoux devant leur père et lui demander sa bénédiction.

A Nazareth, c'était saint Joseph qui était le prêtre de la famille. Pourquoi faut-il, hélas! que les hommes soient les moins religieux, alors qu'ils devraient l'être le plus puisqu'ils sont prêtres du foyer? Hommes, ne laissez donc pas tomber de votre front la belle couronne de votre sacerdoce familial.

Soyez, restez prêtres au foyer, donc, religieux autant et même plus que les autres: ne dédaignez pas de prier avec votre femme et avec vos enfants. Et si vous portez bien cette couronne de votre sacerdoce, par le fait même vous affermirez sur vos têtes la couronne de votre autorité.

Un prêtre du Pas-de-Calais.

—oOo—

—On voit moins d'ivrognes sur la rue qu'autrefois.

—Oui, la boisson d'aujourd'hui tue immédiatement.

Préludes

"Notre vie est-elle autre chose qu'une série de préludes à ce chant inconnu dont la mort entonne la première et solennelle note?"

LAMARTINE.

Naissance

Le néant du silence n'est plus . . . Dans la symphonie universelle, une nouvelle note s'est élevée, note faible, ténue, fragile, qu'un rien briserait. **Piano, pianissimo**, la mélodie commence, et elle hésite, et elle tremble: sera-t-elle hymne triomphal, chant de joie ou de douleur?

Enfance

De gracieuses arabesques, à peine ébauchées; des trilles éperdues . . . La mélodie folâtre, capricieuse, encore indécise, mais si pure! Trop bref **allegretto** dont on se souviendra toujours!

Jeunesse

Et la phrase se précise, bondit; plus rien n'e lâ contraint, plus rien n'arrête son élan. Les harpes ruissellent, les cuivres retentissent, l'âme des violons s'exhale, et, par instants, le roulement du tambour semble vouloir dominer l'orchestre déchaîné. **O vivace furioso** des passions montantes!

Amour

Douce chanson, aux infinis recommencements. . . . Air que l'on croit nouveau, et qui est ancien comme le monde; que l'on affirme unique, et qui, terminé par un sanglot, souvent renaît pour s'achever de même. Duo tendre et pathétique de l'éternelle **Appassionnata. . .**

Bonheur

Beaucoup ont désiré l'entendre, cette harmonie enchanteresse, et l'auront toujours ignorée. . . . Elle débute avec mystère ou, d'autres fois, éclate soudain en un immense **allegro**. Alors, le mouvement s'accélère; note après note, la gamme monte, monte; mais bicntôt on en redescend les degrés, **decrescendo, decrescendo**. . . La phrase transposée en mineur; cependant, on voudrait écouter encore, retrouver le motif exaltant: déjà, le dernier accord a retenti.

Souffrance

Air connu de tous, malgré des variantes; plus ou moins vif, plus ou moins prolongé, avec des **tremolo**, des dissonnances, des points d'orgue sur des notes vibrant jusqu'aux profondeurs de l'être . . . Inévitable **lamento**, thème principal de toute harmonie terrestre!

Religion

Dans une tessiture grave, sur un rythme égal, inflexible et pourtant suave, la voici, la berceuse des lassitudes humaines, l'annonciatrice du "chant inconnu". . . . A qui l'écoute, attentif, quelque chose de ce chant futur se révèle par avance et, **dolce, dolcissimo**, l'emporte vers l'au-delà. . .

Vieillesse

En sourdine, des accords, espacés; de courtes phrases, réminiscences lointaines d'air jadis aimés, des pauses. . . Le mouvement s'alourdit **Rallentendo, rallentendo. . .**

Mort

Thème ultime, si grave, que tout l'orchestre intérieur en frémit. Mouvement lent, très lent, de plus en plus lent. . . Un soupir. . . Quelques notes effleurées. . . Encore un soupir. . . Les préludes sont achevés, le chant éternel va commencer. . .

Jeanne AZNAVOUR.

—"La Maison".

L'oubli de soi-même

—Je t'aime tant, ma Sarah, disait Isaac m sa femme, que je voudrais attirer sur moi tous les maux qui te sont destinés: mal de dents, mal d'estomac. . .

—Et s'il est dit que je doive devenir veuve?

—Que je devienne veuf à ta place!

En regardant la lune

A soir, j'ai l'coeur tout plein d'tristesse.
C'est drôl', j'me sens tout à l'envers!
J'ai soif d'amour et pis d'tendresse
quasiment comme un faiseux d'vers.

J'vois la lune au'd'sus des bâtisses,
Ell' r'luit comme un trent' sous tout neu';
ma foi d'geu, c'est ell' qui m'rend triste
et qui m'met des lam's dans les yeux.

En la r'gardant, des fois, j'me demande
si y'a des gens qui viv'nt là-d'sus
qu'ont faim quand la misère est grande,
qu'ont fret' parc' qu'y'ont' pas d'pardessus

C'est-i' pareil comm' su' notr'trerre?
Y'a-t-i, des chagrins pis des pleurs,
des pauvres yâbl's, des rich's, des guerres,
des rois, des princ's pis des voleurs?

Pis, y'a-t-i' des gens qui pâtissent
sans savoir c'qui mang'ront l'lend'main;
tandis que tant d'autr's s'enrichissent
dans l'trust d'la viande et pis du pain?

Y'a-t-i' ben des enfants qui meurent
faut' d'argent pour en avoir soin?
Et pis des pauvres mèr's qui pleurent
En r'gardant l'ber qu'est vid' dans l'coin?

Y'a-t-il, des pauvres qui rêvent
d'être heureux pis qui l'sont jamais,
qu'attend'nt toujours et pis qui crèvent
sans rien avoir de c'qui z'aimaient?

Tandis ue j'rêve au clair d'la lune,
doit y'en avoir en pamoison,
par là, qui pleur'nt leurs infortunes
au clair d'la terre'. . . comm' de raison!

Jean NARRACHE

(Quand j'parl' tout seul.)

L'écheveau de fil

—Qui veut, dit la bonne grand'mère
Regardant Pierre de profil,
Me tenir l'écheveau de fil?
—C'est moi, c'est moi! dit petit Pierre.

Il jette un rire frais et clair,
Qui ressemble au ri des linottes,
Et vint présenter ses menottes,
Quatre doigts et le pouce en l'air.

Il s'amuse, c'est si nouveau!
Et sa figure s'illumine
En regardant sur la bobine
S'enrouler le gros écheveau.

Mais la grand'mère est un peu lente:
Lui va plus vite quand il court,
Le fil est long, l'écheveau lourd,
Petit Pierre s'impatiente. . .

—Tiens donc tes mains dit la grand'mère.
Mais bientôt l'une ou l'autre main
Défaille au milieu du chemin;
Le fil s'embrouille: peine amère!

Alors, petit Pierre, abattu,
Pleure et laisse tomber l'ouvrage.
—Eh quoi! voilà tout ton courage!
Plus tard, hélas que feras-tu.

Enfant, dont l'écheveau commence,
Quant se dévideront les jours,
Quelque fois doux, mais souvent lourds,
Si tu n'as pas de patience?

Louis RATISBONNE.

Vivons notre catholicisme

Le peuple canadien-français est chrétien jusque dans la moëlle. Mon Dieu avons-nous beaucoup de mérite à être ainsi? Nous le sommes beaucoup par atavisme. Mais rester chrétiens, rester catholiques, augmenter, enrichir le patrimoine à nous transmis, combattre toutes les infiltrations étrangères, d'où qu'elles viennent, et qui sont pour nous le vrai danger du moment, voilà qui est méritoire, voilà notre tâche actuelle.

Vivons donc notre catholicisme. C'est encore la meilleure manière de ne pas déchoir; c'est la seule aussi de rester fièrement fidèles au passé et de nous préparer sérieusement à jouer le beau rôle que nous réserve l'avenir.

Arthur Robert, ptre.

—L'Action française, août 1923.

—Ah! mon cher, je viens de l'échapper belle!

—Comment cela?

—Je vient de tomber d'une échelle de vingt pieds de hauteur.

—Vrai? Et tu ne t'es rien cassé?

—Non, heureusement. Il est vrai que je n'étais rendu qu'au deuxième échelon.

Le rapport du Bureau fédéral de la Statistique nous apprend que les sauterelles se mettent à émigrer et qu'elles menacent sérieusement les récoltes sur de grandes étendues, au sud du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan.

Aux petits Franco-Albertains

Histoire du Canada

par

Un professeur d'Université

QUATRIEME EPOQUE

LA DÉCADENCE (1713 à 1760)

IV. Décadence—(1713 à 1760).—(1ère période): Démembrement; traité d'Utrecht.—(2ème période): Agonie; Guerre de sept ans.—(3ème période): Dernier soupir; Sainte-Foye.

"Tout est perdu fors l'honneur!"

(suite)

L'ACADIE—1749 à 1756

Chronologie et informations supplémentaires sur l'Acadie, 1749 à 1756

On leur donne jusqu'au lendemain à dix heures, ils refusent encore. Alors, on leur signifie qu'ils ont cessé d'être citoyens britanniques et qu'ils seront traités dorénavant comme sujets du roi de France. Les délégués se retirent et le Conseil décide de faire choisir de nouveaux délégués qui viendraient à Halifax prêter serment pour tous leurs compatriotes et que tous ceux qui refuseraient de prêter serment à la première invitation, perdraient ipso facto le droit de le prêter plus tard, et qu'il ne restait plus qu'à les déporter.

Les délégués sont rappelés et mis au courant de ces nouvelles décisions. **Ils offrent de prêter serment.** On leur répond: "Il est trop tard!" et on les fait emprisonner sur la petite île Georges, en face d'Halifax.

La comédie est finie.

Juillet 28—Assemblée du Conseil de la Nouvelle-Ecosse, sous la présidence de Lawrence. **Boscawen et Moystyn assistent.** Ils sont mis au courant des procédures adoptées par le Conseil à l'égard des habitants français "sans aucune objection enrégistrées, ils approuvent les dites procédures et "sont eux aussi d'avis que c'est maintenant le moment favorable pour obliger les habitants à prêter le dit serment ou à quitter le pays."

"Je crois que ce fut Boscawen, dit dans son journal, John Gray, marchand d'Halifax à cette époque, qui décida le Conseil à déporter les Neutres hors de la Province.

Juillet 28—**Dénoûment.** Parurent devant le Conseil et les amiraux, 80 ou 100 délégués, qui refusèrent catégoriquement de faire le serment sans réserve. Ils furent faits prisonniers incontinent et Lawrence leur dit que leurs biens matériels et personnels étaient confisqués au profit de la couronne. Alors, il fut décidé de déporter les Acadiens dans les colonies anglaises.

Que faut-il penser de la thèse anglaise?

Elle nous parait absolument inacceptable.

Voici notre preuve: "Toute nation est responsable des actes et à plus forte raison de la politique de ses représentants officiels. Or il nous semble, indéniable que de 1606 à 1714, la politique des représentants officiels de l'Angleterre fut de déloger à tout prix les colons français de l'Acadie.

a) En 1606, Jacques 1er veut déloger les Français d'Acadie, quand il concède à la Cie de Plymouth les terres situées entre le 39ème et le 45ème degré. Il empiète sur un terrain déjà occupé depuis deux ans par De Monts et Poutrincourt, et délibérément foule aux pieds l'entente conclue entre les princes chrétiens au sujet du droit de premier occupant.

b) En 1613, Argall fait bien tout ce qu'il peut pour déloger les Français d'Acadie, et il n'est pas censuré.

c) 1628, Sir William Alexander est autorisé par Charles 1er à arracher de l'Acadie—to displant—les colons français, qui s'y trouvaient.

d) En 1654, en plein temps de paix, le major Sedgewick renouvelle les exploits d'Argall et s'empare des établissements français d'Acadie.

e) Le capitaine Breedon, en 1659, propose de déporter les Français de Port-Royal. Charles II lui enjoint de les "extirper".

f) En 1664, les Bostonnais rasent Port-Royal et le fort Saint-Jean et signifient aux familles françaises de repasser en France sous le plus bref délai.

La politique anglaise reste la même après la chute de Port-Royal en 17-10. puisque le 14 octobre de cette même année, Sam Vetch et son Conseil déclare au Roi "qu'il faudra déporter les Français hors du pays, sauf ceux, qui passeraient au protestantisme".

Si, de 1714 à 1749, l'Angleterre a modifié sa politique ce n'était que pour un temps, ce n'était que partie remise. Ce qui le prouve, c'est la lettre des Lords of Trade—28 déc. 1720.—"Nous sommes d'avis que les habitants français devraient être éloignés de la Nouvelle Ecosse (removed) dès qu'arriveront les forces que nous proposons d'y envoyer."

g) En 1747, huit ans avant la déportation, Shirley, gouverneur du Massachusetts demande l'autorisation au gouvernement impérial de déporter en Angleterre les colons français de Chignectou pour s'emparer de leurs fermes au profit des soldats américains. Le Secrétaire d'Etat, Robinson, ne condamne pas le principe, mais demande d'ajourner le projet à cause du danger d'ameuter la population et de tout compromettre.

h) Le 28 juillet 1755, le Conseil de la Nouvelle-Ecosse se réunit à Halifax et décide la déportation par la violence—telle qu'elle s'est faite.—L'amiral Boscawen, envoyé officiel de l'Angleterre, assiste en personne, à la séance du Conseil. Non seulement, il ne proteste pas; mais au témoignage de l'un des conseillers, Gray, il est un des plus ardents à pousser à la roue.

i) Enfin le 15 août 1755, Lawrence lui-même avertit le Secrétaire d'Etat Robinson de ce que le Conseil a décidé de faire. La réponse de Robinson est peut-être habile, très diplomatique même; mais elle ne contient certainement pas une défense de procéder. "I recommend to you to use the greatest caution and prudence" ce qui veut dire en bon français: "Prends tes mesures pour réussir."

Donc la politique des représentants officiels de l'Angleterre a été de chasser les Acadiens. Donc l'Angleterre, quoi qu'elle en dise, est responsable de cette déportation.

Pour échapper à la condamnation l'Angleterre invoque différentes excuses, qui ne valent pas cher.

Réfutation.—"Montrez-nous un document officiel, ordonnant la déportation. Réponse—D'abord, c'est un principe absurde d'exiger l'aveu d'un accusé, car il y a bien d'autres preuves possibles à part l'aveu dûment signé.

D'ailleurs, sous le régime parlementaire, les ministres ne sont guère pressés de signer des petits papiers compromettants. De plus il est reconnu que les archives de la Nouvelle-Ecosse ont été tripatouillés. Enfin, le seul document qui devrait être produit pour détruire notre preuve, c'est une défense formelle de procéder, adressée à Lawrence, par un personnage officiel.

Si ce document n'a jamais été produit depuis le commencement de la discussion, c'est parce que ce document n'a jamais existé.

2ème excuse—"Nous n'avons pas pu l'empêcher".

Tous les fonctionnaires de la Nouvelle-Ecosse étaient des "british born", du premier au dernier. La preuve qu'ils ne songeaient pas à aller contre les désirs de la Mère-patrie, c'est qu'ils l'ont tenue au courant de leurs agissements, du commencement à la fin. D'ailleurs aurait-il songé à se révolter, que l'Angleterre, alors maitresse des mers n'aurait eu qu'à leur envoyer un simple croiseur; et tous, en commençant par Lawrence serait rentrés sous terre. Quand Lawrence s'est avisé de voler de la viande en conserve, son règne a été vite fini.

Enfin, la déportation n'a pas duré qu'une journée, une semaine ou un mois, elle s'est poursuivie pendant 11 ans. Non seulement l'Angleterre n'a pas tenté d'arrêter Lawrence; mais elle l'a approuvé, elle l'a même promu, en récompense de ses hauts faits.

Si la haine des Acadiens avait été le propre des "Provincial Councils", pourquoi Amherst, en 1760, aurait-il refusé à Vaudreuil de pardonner aux soldats acadiens des armées du roi? (art. xxxix). Non, non, l'Angleterre est responsable de la déportation des Acadiens.

Réponse générale—Les six griefs américains seraient-ils bien fondés et absolument incontestables. appuyés encore sur mille autres plus graves et plus acadianists, telle qu'elle s'est faite.

Ce qui est pire encore, ces griefs supportent pas l'examen.

1o—**Ils ne sont pas partis.**

a) Ils n'étaient pas obligés de partir; ils étaient libres de rester en vertu du traité d'Utrecht.

b) Le délai d'un an semble avoir été prolongé à la suite de la visite de Laronde et de Pensens. Il a même été supprimé par la lettre de la Reine Anne "qui étendait aux habitants de l'Acadie le droit des partir, sans limite de temps (Thomas Akins, archiviste).

c) Pourvaient-ils partir avec leurs biens, meubles, lors même qu'ils auraient volontairement abandonné leurs terres, que nul citoyen britannique ne pouvait acheter à cette époque? Non.

d) Ils ont voulu partir—Qui les a empêché? Sam Vetch, Nicholson et les Lords of Trade, qui, de leur plein gré, par intérêt, ont choisi la politique de les retenir, abrégeant ainsi le contrat primitif.

II—**Ils ont refusé de prêter le serment d'"allégeance sans réserve.**

a) Pour retenir les Acadiens, par faiblesse ou par intérêt, les Anglais acceptèrent le serment mitigé. Nouveau contrat.

c) Les prétentions de Cornwallis, qui accusent ses prédécesseurs de ne pas avoir fait leur devoir, nous paraissent mal fondées. Dans les pièces officielles de cette époque les Acadiens sont désignés sous le nom de French Neutrals. Ce nom doit signifier quelque chose. D'ailleurs, ce n'est pas après trente ans de coutume établie que l'on peut d'un trait supprimer un tel privilège.

(A suivre)

Le meilleur chef est celui qui, sans vains bavardages, veut le plus fortement et le plus longuement.

Georges CLEMENCEAU.

La Survivance

Le grand obstacle à l'égalisation des conditions, c'est que nous avons tous la passion de l'inégalité.

—BRUNETIERE.

Rédacteur: Maurice Lavallée — DIEU ET PATRIE — Administrateur: R. P. J.-B. Boyer, O.M.I.

Quelques réflexions

Avant la rentrée des classes

Après deux mois d'un repos bien mérité, nos petits compatriotes franco-albertains se dirigeront bientôt vers les écoles.

Les parents ont, sans doute, songé à ce jour de la rentrée des élèves. D'aucuns ont commencé déjà à préparer tout ce qui sera nécessaire à leurs enfants pour les mettre en état de commencer à fréquenter l'école dès la première heure.

Mais nous demandons s'ils sont nombreux les pères et mères qui ont rêvé de faire donner à leur grand garçon ou à leur grande fille une instruction supérieure, telle que celle qui est dispensée dans nos collèges et couvents.

Plus que dans le passé, on dirait que les parents ne comprennent pas l'importance de faire donner à leurs enfants une instruction supérieure, une instruction qui les armera mieux pour affronter les combats, parfois cruels et féroces, qui les attendent dans le cours de leur vie d'homme.

Autrefois, on ne reculait devant aucun sacrifice pour envoyer un ou deux de ses enfants au Collège ou au Couvent.

Aujourd'hui?

Autrefois, on se privait de nombreuses petites jouissances légitimes pour amasser, sou par sou, la somme nécessaire à payer l'instruction supérieure de son fils ou de sa fille.

Aujourd'hui?

Autrefois, on considérait comme un honneur de donner à l'Eglise et à l'Etat des fils et des filles à l'intelligence largement ouverte sur les problèmes économiques, moraux et sociaux; à la volonté fortement aguerrie contre les défaillances possibles.

Aujourd'hui?

* * *

Aujourd'hui, plus que jamais, il nous faudrait une élite.

Et cet élite qui nous la préparera, si ce n'est nos Collèges et nos Couvents.

En Alberta surtout, comme dans toutes les provinces où prédomine l'élément anglais, il est indubitable que nous devons songer à la formation morale et intellectuelle d'une certaine partie de notre jeunesse d'où nous viendront nos chefs et nos soldats de demain.

Sans chefs religieux et laïques, nous deviendrions vite des anémiques au point de vue religieux et national.

Nous cesserions bientôt de compter comme une entité ethnique, distincte des autres races qui nous entourent.

Pour éviter un tel malheur, nous devrions être prêts à tous les sacrifices nécessaires.

Parents franco-albertains, c'est à vous qu'il appartient de ne pas entraver le travail de survivance nationale qui se fait actuellement dans votre province en refusant à vos enfants les avantages indiscutables de la formation et de l'éducation supérieures que donnent nos Collèges et Couvents.

Nous avons besoin, dans nos rangs, de la présence d'une jeunesse instruite et fortement éduquée. C'est celle-là qui comprendra nos problèmes multiples, s'emploiera à les résoudre dans le sens de nos meilleurs intérêts.

C'est une jeunesse comme celle-là qu'il nous faut, car elle ne craindra pas de s'affirmer courageusement canadienne-française en présence des défaitistes et des pusillanimes, de conserver, par tout alliage, le verbe des aïeux, de connaître l'histoire des valeureux ancêtres dont les noms vénérés, quand on les prononce, font surgir tout un passé de générosité dans la lutte incessante contre les ennemis de notre langue et de notre religion.

* * *

Nos maisons d'enseignement supérieur ont été établies en Alberta pour donner à notre jeunesse franco-albertaine une instruction et une éducation qui feront l'honneur et la gloire de notre race.

Encourageons-les.

N'allons pas commettre la folie d'envoyer nos enfants dans des institutions étrangères à notre langue et partant à notre foi.

Quand ils seront parvenus à l'âge mûr, et peut-être même avant cela, ils reprocheront amèrement aux auteurs de leurs jours de les avoir fait instruire dans une ambiance qui les a éloignés ou séparés de leurs frères d'origine mais qui n'a pu altérer le sang français qui coule dans leurs veines.

Maurice Lavallée.

L'immigration anglaise

C'est ce même gouvernement qui se montre aujourd'hui tout feu et tout flamme pour transformer en colons les chômeurs de la Grande-Bretagne, pour offrir à des étrangers les terres qu'il a refusées à des chômeurs canadiens.

Cette attitude dénote à la fois un manque absolu de sens national et de sens pratique.

S'il reste encore des territoires immenses à ouvrir à la culture, pourquoi ne pas en faire profiter d'abord les Canadiens? Ceux-ci ne sont-ils pas les premiers à y avoir droit? Et ne sont-ils pas mieux préparés que les autres à se tirer d'affaires et à réussir?

Au cours des vingt dernières années, plusieurs essais de colonisation par des Anglais ont été tentés et ont été couronnés d'un fiasco. Les statistiques nous apprennent que de 1920 à 1930 le Canada a perdu les quatre-cinquièmes de son immigration britannique. A quoi sert-il de faire venir ici des gens qui ne s'adaptent pas, qui gagnent ensuite d'autres pays ou que le gouvernement se voit obligé de déporter?

De plus, l'immigration, quelle qu'elle soit, est désastreuse au point de vue national. Lorsque, pendant les années de prospérité, l'immigration était la plus intense, l'exode des Canadiens vers les Etats-Unis s'accentuait.

Aujourd'hui, admettre une famille étrangère au pays, c'est jeter une famille canadienne de plus dans la misère. C'est aussi arriver au même résultat que de refuser aux nôtres le moyen de s'établir dans les régions de colonisation.

(Le Droit).

La farce

On se rappelle cette anecdote du Polonais prêchant le communisme! Il vantait la haute valeur du partage égal des richesses et un de ses auditeurs, inquiet, lui demanda: Comme cela, vous seriez prêt à partager votre terre avec moi, si vous en aviez une!

Certainement.

Vous partageriez votre fortune avec moi, si vous en aviez une!

Certainement.

Si vous aviez deux cochons, vous m'en donneriez un!

Pour ça non.

Pourquoi?

Parce que je possède deux cochons.

Les théories de ces grands partageurs sont toujours les mêmes. On sait que le fameux Jaurès était millionnaire et l'"Ami du Peuple" nous apporte les quelques actes de désintérssement suivants qu'il faudrait mettre au compte des socialistes:

"La presse de Marseille chante pouilles à M. Fernand Bouisson, "technicien de la présidence", parce qu'il vient de s'offrir pour 500,000 francs de peinture impressioniste.

"M. Simonnet, de la S.F.I.O., se glorifie du Grand Prix d'Elégance que son épouse a remporté dans la nuit du Grand Prix de Paris.

"M. Compère-Morel, de la S.F.I.O., fait mettre une carrosserie de 50,000 fr., sur un châssis de 200,000 francs pour voiturer démocratiquement sa précieuse personne.

M. Jouhaux, de la C.G.T., bien connu de nos lecteurs, traite ses affaires politiques et autres dans un cabinet particulier mis à sa disposition par le restaurant le plus cher de Paris.

M. Paul Faure, de la S.F.I.O., puise à discrétion dans tous les fonds secrets pour apaiser les camarades dont il suborne les femmes.

M. Léon Blum règne dans les salons en vertu de son asiatique opulence.

Ce qui prouve que ces grands partageurs sont bien disposés à partager ce qui appartient aux autres. . . pour augmenter leur bien-être. C'est la triste farce que bien des gens croient être un **moyen de salut public.** T. P.

(L'Action Catholique).

L'église

La doctrine de l'Eglise n'a jamais varié. Elle est une dans tous les temps et dans tous les lieux. Ce n'est pas à elle, qui n'a cessé et ne cesse de demander aux hommes de s'aimer les uns les autres, qu'il faut imputer cet esprit égoïste qui se traduit par ce nationalisme exagéré, cause de tant de mésententes et de guerres.

L'Eglise qui a toujours prêché la justice et qui la prêche encore, qui a toujours prêché la charité et qui élève la voix pour nous demander de respecter la justice sociale ne peut être l'auteur de ce libéralisme économique, de ce capitalisme sans coeur qui ne connait que les dividendes. Elle dit assez clairement que s'il doit y avoir un juste salaire, il doit y avoir aussi un juste prix et un juste profit. Ce n'est pas à elle qu'on fera dire que la matière doit primer l'âme, l'argent l'être humain, le profit la société.

Il est bien évident qu'on ne peut lui imputer la bêtise bolchéviste, elle qui a toujours soutenu et soutient de toutes ses forces le juste droit de propriété. T. P.

(L'Action Catholique).

Bribes d'histoire locale

par

Philippe d'Armor

Mission du Lac Sainte-Anne

Chapitre Cinquième

TRAVAUX ET SUCCES. — 1844-1846

Deuxième Mission au Lac la Biche

M. Thibault quitta Edmonton le 7 ou le 8 avril, lundi ou mardi après le dimanche in albis, pour se rendre au Lac la Biche.

De cette deuxième mission au Lac la Biche, nous ne pouvons donner aucun détail, car M. Thibault, dans une lettre à Mgr Provencher (de l'Ile-à-la-Crosse, 24 mai 1845), et le P. Lacombe, dans sa Notice sur le Lac Ste-Anne, se contentent de la mentionner d'un mot. Tout ce que nous savons, c'est qu'elle eut lieu pendant les deuxième et troisième semaines d'avril, et permit au missionnaire de faire 38 baptêmes et 4 mariages.

Première Mission à l'Ile-à-la-Crosse

Au lendemain de cette mission, M. Thibault se mit en route, avec un seul compagnon, en canot d'écorce, pour se rendre à l'Ile-à-la-Crosse, par la Rivière Castor, dont une des sources est peu distante du Lac la Biche. Le voyage fut pénible; il s'acheva par un jeûne de quatre jours; mais les saintes joies d'un ministère fructueux allaient amplement dédommager l'homme de Dieu des fatigues de la route.

Il arriva au Fort de l'Ile-à-la-Crosse le 9 mai.

Il fut reçu "avec distinction", dit-il, par M. McKenzie, le bourgeois du lieu, qui, durant tout son séjour, "le combla de politesse et de bienfaits". Le commandant du Fort de l'Ile-à-la-Crosse, Roderick McKenzie, dont il est ici question, quoique protestant de religion, devait être et demeurer toujours l'ami des missionnaires catholiques.

La population se montra aussi empressée auprès du prêtre qu'elle l'avait été au Lac Froid. "Je suis à l'oeuvre le jour et la nuit, écrit M. Thibault, à Mgr Provencher, entouré de quatre-vingt familles montagnaises, dont je ne saurais satisfaire la faim et la soif de la justice de Dieu. La miséricorde divine parait ici avec éclat. Le jour et la nuit je suis employé aux saints exercices de la mission, et mes bons sauvages, dévorés d'une sainte avidité de connaître Dieu et les moyens de le servir, semblent se rapprocher les instants du repos et du sommeil. "Hâtons-nous, se disent-ils les uns les autres, car nous allons peut-être mourir bientôt, et nous n'aurions pas le bonheur de voir Dieu!"

Un peu plus tard M. Thibault ajoutait:

"Je travaille jour et nuit, et je suis à moitié mort!. . . J'ai vu tous les sauvages qui traitent à ce Fort, et tous, depuis le plus jeune jusqu'au plus vieux, montrent un zèle extrême à connaître et à servir Dieu. Tous savent le Pater, l'Ave, le Credo, le Gloria Patri, en français, jusqu'aux petits enfants de trois ans. Si nos travaux sont pénibles par intervalles, convenons qu'ils sont bien adoucis par les consolations que l'on éprouve au milieu de sauvages aussi dociles et aussi désireux de connaître les moyens d'aller au ciel. . . Il n'est pas possible que jamais peuple sauvage soit mieux disposé à embrasser la Foi que les Montagnais. Que les bons prêtres qui auraient le talent d'apprendre la langue montagnaise viennent donc exercer leur zèle ici. Je promets à ces bons sauvages qu'il en viendra l'année prochaine, qui auront plus d'esprit que moi, qui apprendront facilement leur langue, et qui les instruiront avec plus de facilité et de fruit que je ne puis le faire, car je n'entends que très peu leur langue. Il faut tâcher, Monseigneur, que je dise vrai. S'il n'en venait pas, il pourrait en résulter du mal. Les Méthodistes cherchent à s'introduire par ici, et il faut les devancer. Cette espèce d'hommes fait bien du mal et rend notre ministère parfois très pénible". (Lettre du 24 mai 1845.)

Le missionnaire avait raison de s'alarmer au sujet de l'action des Méthodistes; si M. Evans avait manqué son coup, cette année, nous verrons plus tard les fruits de sa propagande ou de celle de ses corréligionnaires.

La demande de M. Thibault, heureusement, sera entendue à la Rivière-Rouge, et bientôt deux prêtres viendront à ce poste où le bien semble si facile à faire.

Cette belle mission s'acheva le 28 mai. Le résultat en était magnifique: 218 baptêmes et 12 mariages.

Parmi les mariages, nous en relèverons un, qui eut lieu le 26 mai, celui d'Antoine Morin, fils majeur de Thomas Morin et de Thérèse Aubry, de la paroisse de Maskinongé, avec Pélagie Boucher, âgée de 35 ans, fille de Joseph Boucher et d'une Montagnaise. Cet Antoine Morin rendra de nombreux services aux missionnaires.

Première Mission au Portage la Loche

De l'Ile-à-la-Crosse, M. Thibault se rendit au Portage la Loche, où il avait donné rendez-vous à tous les sauvages du Nord et du Grand-Nord.

Il y arriva le 4 juin.

Le Grand Portage la Loche, à cette époque, la Babylone du Nord: tout le commerce devant passer là, on y voyait des hommes de toute langue et de toute nation; Blancs, Métis et Sauvages s'y coudoyaient sans cesse.

Pourtant M. Thibault y arrivait trop tôt pour y rencontrer une foule déjà considérable. "Les barges, dit-il dans sa relation, n'y arrivèrent que le 21 juin". Il eut néanmoins toujours des auditeurs, et qui montrèrent le même empressement à s'instruire que ceux de l'Ile-à-la-Crosse. La mission ne s'acheva que le 30 juillet. Elle donnait comme résultat 211 baptêmes et 30 mariages.

Parmi les noms des baptisés ou des mariés, nous retrouvons ceux de Pilcher, de Cardinal, de Janvier, etc. Pierre Cardinal est parrain du plus grand nombre des baptisés; Antoine Morin l'est aussi de beaucoup.

Un nom nouveau, c'est celui de Beaulieu. François Beaulieu est trop célèbre dans l'histoire des Missions du Nord pour que nous n'attirons pas l'attention sur lui et sur sa famille.

Lui-même ou quelqu'un de ses fils, au dire de Mgr Joussard, qui le tenait de Pierre Beaulieu, était présent au Fort Résolution quand le Bourgeois, M. Deschambault avertit les sauvages que le ministre Evans n'était pas le vrai Priant, mais que le vrai Priant, M. Thibault, devait se trouver au Portage la Loche durant l'été. Le vieux Beaulieu, celui que les missionnaires nommeront "le Patriarche", ne put venir au rendez-vous, à cause de son grand âge, 74 ans environ; mais nous y voyons deux de ses fils, Etienne et François.

Etienne, qu'on surnommait Le Roi, King, était âgé de dix-sept ans, et serait né en 1828, si les chiffres donnés par M. Thibault sont exacts. Il était fils de François Beaulieu et de Louise Lacail. Il fut baptisé le 26 juillet. Il devait jouir plus tard d'une grande considération dans le Nord. Il servit de guide, dans les déserts glacés du nord-est—Barren Grounds, —au voyageur Warburton Pike, qui dit de lui que "malgré tous ses défauts, il était passé maître dans l'art de voyager en canot et en traineau à chiens, prompt dans les moments difficiles et beaucoup plus courageux que la plupart des métis du Grand Lac des Esclaves". C'était en 1886. Etienne avait alors trois fils, François, José et Paul", chacun d'eux marié et père d'une si nombreuse famille que c'est à faire trembler pour l'avenir du Grand Lac des Esclaves une fois que la prochaine génération sera grande", remarque plaisamment le voyageur anglais. (R. P. Morice, O. M.I., Dictionnaire des Canadiens de l'Ouest, p. 14-15).

François Beaulieu, le deuxième des fils du célèbre patriarche présent au Portage la Loche en 1845, était âgé de 23 ans, et serait né en 1822. Il était fils de François Beaulieu et de Catherine St-Germain. Il fut baptisé le 24 juillet.

Ses enfants l'avaient été deux jours avant lui. Il en avait déjà quatre, malgré son jeune âge; Pierre, huit ans, et-Antoine, six ans, dont la mère était Louise Lacail (!); Jean-Baptiste, trois ans, dont la mère était Aiti; et Susanne, trois ans, dont la mère était Tainé.

De ces trois femmes, il n'en garda aucune; mais il épousa, le 26 juillet, une fille du métis Janvier, Catherine, âgée de seize ans, qui avait été baptisée le 30 juin.

Pourquoi Canadien-français?

"A un jeune abbé qui s'était dit d'origine canadienne-française un haut personnage romain demandait un jour: "Pourquoi canadien-français? Pourquoi pas simplement canadien?" La question est aussi opportune que si l'on demandait à un Ecossais: Pourquoi Ecossais? à un habitant de Tchéquo-Slovaquie: Pourquoi Slovaque? à un citoyen de l'Afrique du Sud: Pourquoi Anglais? Pourquoi Boer?. . . Que voulez-vous? Nous ne pouvons faire que ce qui est ne soit pas. Nous nous disons avec fierté, Canadiens: mais aussi Canadiens français, parce qu'il y a telle chose en Amérique du Nord que la nationalité canadienne-française et que cette nationalité n'est pas seulement une réalité technique dûment caractérisée, mais aussi une réalité juridique et politique.

"Le Canadien français n'est pas dans son pays un immigrant de fraîche date, ayant rompu avec ses traditions, renoncé à son individualité nationale pour s'absorber dans la population de sa nouvelle patrie. Le Canadien français est le plus vieil habitant du Canada; il en est le découvreur, le défricheur, l'évangélisateur; il y a pris racine, il y a trois cents ans; et il y a vécu seul, cent cinquante ans avant qu'apparût, sur les bords du Saint-Laurent, le premier colon britannique.

"Originaire de France et des pays les plus français, dès le début du dix-huitième siècle, ses traits nationaux sont fixés; il constitue une variété de la race française que voyageurs et administrateurs s'accordent à reconnaître. Dès 1663 Louis XIV avait encouragé, fondé, pour ainsi dire, leur particularisme en leur donnant les institutions juridiques et politiques d'une province de France, mais d'une province qu'il dotait d'une plus large autonomie que toutes les provinces intérieures du royaume.

"Ce que le sang, le milieu, la volonté des ancêtres le maintint et le développa, en dépit de la conquête anglaise. L'isolement psychologique de l'Anglo-Saxon, son impuissance à comprendre les autres races sont de choses bien connues et que, d'ailleurs, il ne se fait pas faute d'avouer lui-même. N'est-ce pas à la récente conférence de Lambeth que les prélats anglicans nous ont fait cette confession, si humble mais en même temps si vraie: "Peut-être le plus grand obstacle à l'entente et à la coopération entre les races doit-il être cherché dans ce qu'on appelle le complexe de supériorité des races dirigeantes et spécialement de la race anglo-saxonne?. . Trop souvent, j'estime que nous avons pour nos propres vertus et nos aptitudes nous fait croire que nous ne comprenons pas."

"Cette confession, je la pouvais lire, il y a déjà deux ans, sous la plume d'un journaliste anglo-canadien, collaborateur du **Star de Toronto**: "De toutes les races du genre humain", écrivait-il, " la plus arrogante est la blanche, et de toutes les races blanches, la plus arrogante, c'est l'anglo-saxon. L'Anglo-Saxon a appris depuis des siècles à gouverner avec justice des peuples faibles et arriérés; mais il n'a pas encore appris à considérer les autres hommes ses égaux."

"Aussi bien, partout où la Grande-Bretagne s'est installée, sa première politique fut-elle d'arracher aux peuples conquis leur langue, leur foi, leurs coutumes. Aussitôt signé le traité de Paris, la proclamation royale du 7 octobre 1763 apporta l'ordre au Canada d'angliciser les tribunaux, les lois, la législation, d'écarter de toutes les fonctions publiques les nouveaux sujets catholiques romains de Sa Majesté. A cette mise en demeure d'évoluer vers une autre culture et vers un autre type technique, quelle réponse choisirent de faire les Canadiens français? Un refus péremptoire. Leur résistance à la proclamation royale de 1763 détermina chez eux la seconde politique de la Grande-Bretagne, laquelle se traduisit par l'Acte de Québec de 1774. Saluée par nos ancêtres comme leur "Grande Charte", cette constitution, "toujours en vigueur, décrétait l'admission dans l'admission dans l'empire britannique dun peuple français, et, qui pis est, catholique, l'accueillait dans l'intégrité de son être ethnique, avec ses biens, ses costumes, ses lois, français, et, soixante-cinq ans avant que cette liberté n'échût aux propres fils du Royaume'Uni, décrétait l'émancipation religieuse des catholiques canadiens. Ce n'est pas le lieu d'exposer les raisons politiques qui déterminèrent la Grande-Bretagne à cette extraordinaire concession. Retenons seulement—et c'est ici qu'apparait sa seconde politique—qu'elle comprit bien vite qu'un empire comme le sien, formé de races si diverses, ne se pouvait constituer sur une formule nationalisatrice.

"La charte de 1774 entraîna celle de 1791. Cette dernière qui dotait la colonie des institutions parlementaires, divisait le Canada en deux provinces, en deux Etats, le Canada anglais, le Canada français. Elle mettait les Canadiens français chez eux, constituant pour eux une sorte d'Etat français, afin, disait encore le législateur impérial, de permettre à chaque race de vivre et de se développer selon ses coutumes, ses lois propres, son génie particulier.

"L'Etat français dura cinquante ans. Pendant un demi siècle, sur le rocher de Québec, un parlement délibéra et légiféra en langue française. Puis vinrent les sombres jours de 1841. Après l'insurrection de 1837, la Grande-Bretagne revint à sa première politique et tenta d'étrangler la nationalité canadienne - française. L'ordre arriva de Londres de fusionner les deux Canadas, de réduire les Canadiens français au rôle de minorité parlementaire et de proclamer la langue française déchue de ses droits officiels. Quel succès cette seconde tentative va-t-elle obtenir? Grâce à la tactique, à l'infrangible cohésion du groupe parlementaire canadien-français, le représentant de Sa Majesté, incapable de gouverner sans ce groupe, se verra, un an à peine plus tard, contraint d'appeler au gouvernement du pays ceux qu'hier l'on avait cru chasser de la vie publique. Et cet appel, prendra la peine de préciser le haut fonctionnaire, il le leur adressera, non comme à un groupe ou à un parti, mais comme à un peuple et à une race, as a people and as a race. Encore trois ans et, sous l'impulsion du même groupe parlementaire, le parlement des Canadas-Unis, composé pour une moitié d'anglophones, solicitera du parlement impérial, par un vote unanime, la restauration des droits politiques de la langue française. Encore trois ans et nous voici, en 1848, à l'avènement des Dominions et du second empire britannique. Le principal auteur de cette évolution au Canada et par tout l'empire, n'est nul autre que le Canadien français Louis-Hippolyte Lafontaine; et, tout à l'heure, quand va s'ouvrir le Parlement, le représentant de Sa Majesté britannique, Lord Elgin, inaugurera le nouveau régime par la lecture du discours de la couronne en langue française.

Quoi de plus clair? L'une après l'autre, les constitutions politiques, issues du gouvernement et du parlement de l'empire, n'ont fait que confirmer inflexiblement la même loi positive, n'ont cessé de reconnaître le droit à l'existence politique et nationale du peuple canadien-français.

Notre dernière constitution politique d'où est sortie en 1867 la confédération canadienne, a-t-elle en rien modifié cet état de choses? Forte de tout son passé politique de tous ses droits acquis, sur quel pied la nationalité canadienne-française va-t-elle figurer aux constitutions où s'élabore l'Etat canadien? Rien en l'occurence qui ressemble à l'attitude d'une nationalité mineure ou mendiante. C'est elle qui, pour le maintien de son intégrité ethnique et de ses libertés provinciales, fait triompher le principe du fédéralisme sur le principe de l'Etat unitaire. Pour le dire tout net: à cette heure, elle n'accepte et n'entend accepter qu'un seul rôle: celui de l'une des deux races fondatrices de la confédération canadienne; c'est un pacte parlementaire, un traité qu'elle signe, et c'est à droits égaux, strictement égaux, qu'elle contracte avec la race anglo-canadienne.

Notez-le: l'article 133 de notre constitution fédérative décrète l'égalité absolue des deux langues, anglaise et française au parlement fédéral, dans les débats des deux Chambres, dans toutes les publications officielles, devant tous les tribunaux canadiens. Le Canada n'est donc, comme on le croit souvent, un Etat anglais. De par sa composition ethnique et de par sa constitution politique, c'est un Etat anglo-français, un Etat officiellement bilingue de l'Atlantique au Pacifique. C'est ainsi que M. Ernest Lapointe, ministre de la justice dans l'ancien cabinet King, et l'une des autorités en droit constitutionnel de notre pays, a pu dire du Parlement du Canada: "Ce parlement est la plus grande institution bilingue de l'empire britannique." C'est ainsi encore que notre loi de naturalisation exige de l'aspirant à la citoyenneté canadienne une connaissance suffisante de l'anglais et du français. Voyez enfin nos timbres-postes: ils affichent pour le monde entier le bilinguisme de l'Etat canadien.

"Le Canada, Etat bilingue, il importe encore de le noter, a été créé tel en 1867, par la volonté unanime des parties contractantes. "Les délégués de toutes les provinces, disait John A. MacDonald, l'un des principaux constituants, les délégués de toutes les provinces ont consenti à ce que l'usage de la langue française formât l'un des principes sur lesquels serait fondée la confédération. . . "

(Suite à la page 7)

La Survivance

Imprimée par
L'IMPRIMERIE "LA SURVIVANCE" PRINTING LTD.
10010 - 109e rue, Edmonton, Alta.
Téléphone 24702

ABONNEMENTS:
Canada, un an $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

Le pèlerinage du 15 aout au Lac la Nonne

Il vient d'avoir lieu, ce pèlerinage, et je suis heureux de donner ici un rapide compte-rendu des belles choses que j'y ai vues et entendues.

La Reine du Ciel nous avait réservé, pour le jour de sa fête, une journée idéale. Aussi, malgré les travaux pressants de la saison, et nonobstant les exercices d'une mission qui ont retenu chez eux les paroissiens de St-Charles, une foule nombreuse s'est trouvée réunie autour des pauvres, mais pieux sanctuaires de la Vierge de Lourdes.

Il est difficile de voir un spectacle plus pittoresque que celui dont jouit ici le pèlerin. Au sein d'une immense et épaisse forêt, à deux cents pas d'un joli petit lac, dont on voit miroiter les eaux à travers les arbres, sur une légère éminence s'élève une humble église en bois. C'est la basilique du lieu Au pied de cette éminence, dans une éclaircie de la forêt, voici une grotte artificielle, lointaine image de la grotte de Lourdes, ornée de banderolles et de drapeaux. C'est là que la grand'messe va être chantée tout à l'heure. Contemplons, en attendant, la statue vraiment belle de la Vierge Immaculée, ayant à ses pieds Bernadette, la sainte Voyante.

Dix heures et demie. La cloche de l'église annonce le commencement de la messe. M. l'abbé Carter, curé de Westlock, est à l'autel. Le frère Cornil, O.M.I., va remplir à lui seul le rôle de tous les enfants de choeur: il est juste de mentionner en passant l'humble rôle de ce bon frère, car n'est-ce pas la piété d'un autre frère convers Oblat, le frère Guillaume, qui a donné naissance à ce pèlerinage, comme celle du frère Piquet, Oblat lui aussi, fit naître le pèlerinage à N.-D. de Lourdes de St-Laurent, en Saskatchewan? Le clergé assistant se composa de M. l'abbé Stacey, curé de St-Charles et directeur du pèlerinage; des RR. PP. Comiré, O.M.I., et Bouchard, O.M.I., des missionnaires de la réserve indienne de St-Alexandre, à la Rivière-Qui-Barre; et du R. P. Philippot, O.M.I., de la mission de St-Albert. Un groupe de chanteurs et de chanteuses entoure l'harmonium. De cinq à six cents personnes, assises sur des bancs rustiques ou par terre, forment l'assistance.

Après l'Evangile, le R. P. Comiré parle en cris.Dans une allocution simple et paternelle, il exhorte son nombreux auditoire à prier la Vierge de Lourdes avec une confiance sans bornes. On sent que sa parole va au coeur de ces bons Indiens et Métis, et, à les voir dire sans cesse leur chapelet, on devine que ce n'est pas la première fois que pareille exhortation leur est faite.

Le R. P. Philippot prend ensuite la parole en français. Rapprochant le mystère de l'Immaculée Conception de la fête solennelle du jour, il célèbre les Grandeurs et les bontés de la Reine du Ciel pour ses enfants de la terre, puis il rappelle opportunément les trois leçons de Lourdes: la prière, la pénitence, l'amour de l'Eucharistie.

Enfin M. l'abbé Stacey commente avec éloquence la prophétie du livre de la Genèse: "Une femme écrasera la tête du serpent", et en montre l'accomplissement dans la Vierge que l'Ange Gabriel salue en ces termes magnifiques: "Salut, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, vous êtes benie entre toutes les femmes".

Heureux les rares pèlerins qui ont pu comprendre ces trois courtes, mais très belles allocutions chantant les gloires de la Vierge Immaculée dans les trois langues du pays, crise, française et anglaise!

Le grand'messe achevée, avec quel enthousiasme retentit dans cette forêt de l'Ouest, l'Ave de Lourdes, dont les Indiens et Métis chantent les couplets dans leur langue, tandis que la foule entière répète le refrain: Ave, Ave, Ave, Maria!. . . .

Les dévotions de la matinée ayant pris fin, le diner commence aussitôt, diner vraiment champêtre, celui-là car, dans ce lieu désert, il n'y a ni restaurant, ni hôtel, mais pour table la verdure de la terre, et pour abri les grands arbres du bon Dieu.

A deux heures de l'après-midi, le programme comportait une procession du St-Sacrement. Elle faillit n'avoir pas lieu: des nuages menaçants couvraient la forêt, le tonnerre se fit même entendre et quelques gouttes de pluie tombèrent, mais ce ne fut qu'une alerte. . . La procession eut lieu et fut très belle. La Sainte Hostie était portée par le R. P. Philippot, O.M.I.

Tout ce que je viens de dire, j'en ai été moi-même témoin. Je dois ajouter ce que m'ont appris les prêtres venus dès la veille. Il y eut de nombreuses confessions, le soir du 14 et le matin du 15 août. Aux premières messes, 350 communions pour le moins furent distribuées. La remarque générale, c'était le caractère vraiment pieux de ce pèlerinage: on ne vient ici que pour prier, disaient surtout les Indiens, et l'on y prie sans être dérangé. Grand nombre de ces Indiens étaient venus à pied, de 35 milles de distance, sous un soleil ardent.

Je suis sûr d'exprimer le sentiment de tous ceux qui ont pris part à cette belle manifestation d'amour pour la Très Sainte Vierge en disant que leur désir est de voir l'humble sanctuaire du Lac la Nonne plus connu et plus fréquenté, pour l'avantage des pèlerins et la gloire de N. D. de Lourdes.—**Un pèlerin.**

LAFOND

La première communion des enfants eut lieu le jour de la fête de l'Assomption de la Ste-Vierge. La chorale des écoles chanta de beaux cantiques appropriés pendant la messe sous la direction des deux Soeurs du couvent de St-Paul qui se sont dévouées sans compter pour préparer nos petits enfants, décorer l'église, etc. Merci à ces bonnes religieuses. Le Père Lavallée, O.M.I., donna le sermon de circonstance.

Samedi dernier, tous les membres de la famille de M. Alex Yettaw, au nombre de sept, entraient dans le giron de l'Eglise. Tous ont été baptisés par M. le curé et ont fait leur première communion le même jour.

Le Père Bellavance, S.J., recteur du collège des Jésuites, accompagné du Fr. Soucy, est venu faire une trop courte visite à ses anciens amis du district de St-Paul.

Nos fermiers sont très occupés à couper leur blé. La récolte sera moyenne, comparée aux années précédentes: une vingtaine de minots à l'acre. Vu les prix actuels, les gens sont satisfaits.—Corr.

LEGAL

Dimanche dernier eut lieu la cérémonie de la première communion: 19 garçons et 20 filles auxquels s'étaient joints environ 150 autres enfants de tout âge jusqu'à 14 ans. Les catéchismes préparatoires ont duré deux semaines. Le célébrant de la messe fut l'abbé R. Bérubé, vicaire de la paroisse. Après les annonces, M. le curé H. Goutier prononça une courte allocution, invitant les enfants à bien célébrer "le plus beau jour de la vie". Un grand nombre de paroissiens profitèrent de la circonstance pour s'approcher de la sainte table. A la grand'messe, qui fut chantée par M. le curé le sermon fut donné par M. le vicaire qui traita du mystère de l'Assomption de Marie. L'après-midi à deux heures et demie, les enfants revinrent en groupe, accompagnés de leurs parents pour assister à la Bénédiction du St-Sacrement précédée de la rénovation des voeux du baptême, de l'imposition du scapulaire et de l'offrande des couronnes. M. le curé s'adressa de nouveau aux premiers communiants pour leur rappeler leurs devoirs envers le bon Jésus qui les avait visités en ce grand jour pour la première fois. C'est Laurette Casavant qui lut l'acte de consécration à la Sainte Vierge.

Mlle Irène Lebeau, qui était en promenade chez ses oncle et tante M. et Mme Edmond Brault, est retournée à Clyde. La plus jeune soeur la remplace pour le reste des vacances.

En visite chez M. et Mme Wilfrid Fortin, M. Félégine Girard, de Wanham, Rivière la Paix, avec son fils Harmel, sa fille Mme Johnson et sa petite-fille Mlle Barbara Johnson. Un autre de ses fils, Patrick, accompagné de son épouse, de Wetaskiwin, est venu compléter la réunion de famille. M. F. Girard est le frère de Mme W. Fortin. Un certain nombre de paroissiens se sont rendus dimanche dernier au pique-nique de Picardville. Notre équipe de balle-au-camp s'est signalée par une victoire sur Vimy, 13 à 3. Mais elle a perdu avec Picardville 5 à 7.

La semaine dernière nos joueurs de balle s'étaient rendus à Waugh et ont gagné 13 à 11.

Notre village est envahi par une armée de sans-travail qui cherchent de l'ouvrage. Il est à craindre qu'ils ne puissent être tous employés.

Corr.

CALGARY

De retour.—Après un heureux voyage, Monsieur le curé, qui vient d'assister à la journée française officielle de l'Exposition du Centenaire de Chicago, tenue le 5 août, rentrait à Calgary samedi. Et dimanche dernier la paroisse s'unissait d'intention avec lui dans un Magnificat d'Action de grâces, chanté après la grand'messe, à l'occasion de son retour.

C'est le Rév. Père Hugues-Marie, des franciscains, qui fut le desservant zélé de Sainte-Famille durant l'absence de M. le curé.

On nous a aussi donné la lecture d'une lettre pastorale de Mgr l'évêque de Calgary sur l'éducation chrétienne. Cette lettre est pleine d'intérêt et de conseils pratiques. Après avoir parlé des nombreuses difficultés à résoudre dans notre problème de l'éducation de nos enfants, l'évêque expose à la lumière des encycliques sur cette grave question, les principes de l'Eglise en cette matière. A qui appartient l'éducation des enfants, qui consiste essentiellement à préparer l'homme à vivre ici-bas de manière à atteindre sa destinée, et dont la valeur dans chaque individu servira de base à la valeur chrétienne de la famille et aussi de la société entière? Il ne faut pas oublier que nos petits enfants d'aujourd'hui seront demain les citoyens du pays, et que c'est sur eux que l'Eglise de Dieu compte pour mener sa mission et accomplir l'oeuvre de Dieu sur la terre.

Toute éducation, rappelle la lettre, appartient par excellence à l'Eglise, qui a reçu de son Fondateur l'ordre formel d'enseigner toutes les nations. Le Christ a promis à son Eglise d'être avec elle jusqu'à la consommation des siècles, donc elle ne peut pas se tromper dans son enseignement. Mais à côté du privilège de l'infaillibilité elle a l'obligation grave d'enseigner le monde et de garder intact le dépôt de la vérité. C'est pourquoi l'Eglise peut et l'Eglise doit diriger les hommes dans toutes leurs actions individuelles et sociales.

L'éducation lui appartient encore en vertu de sa maternité surnaturelle: elle engendre par les sacrements, elle nourrit et élève les âmes dans la vie divine de la grâce. D'où c'est son droit inaliénable et son devoir indispensable de surveiller l'éducation entière de ses enfants, non seulement en matière religieuse, mais aussi dans toutes les branches de l'enseignement religieuse, mais aussi dans toutes les branches de l'enseignement en autant que la religion et la morale sont concernées.

Puis après l'Eglise, l'éducation chrétienne des enfants appartient de droit naturel aux parents, comme on le voit au Canon 1113. "Les parents ont l'obligation grave de voir à l'éducation religieuse et morale de leurs enfants, aussi bien qu'à leur développement physique et civil selon qu'ils le peuvent". Léon XIII (Rerum Novarum) a dit: Les enfants sont quelque chose du père, ils sont l'extention de sa personne, et ils entrent et font partie de la société non pas directement par eux-mêmes, mais bien par l'intermédiaire de la famille dans laquelle ils sont nés.

Ce droit naturel des parents les oblige à faire en sorte que cette éducation et cette instruction réalisent la fin et le but pour lesquels, avec la bénédiction de Dieu, ils ont donné naissance à leurs enfants. Et ce droit, les parents doivent le défendre et prévenir tout envahissement qui leur en ferait perdre le contrôle.

Il faut après cela reconnaitre les devoirs et les droits de l'Etat en matière d'éducation du peuple. Chargé de promouvoir le bien-être temporel de la nation, l'Etat peut exiger des individus une connaissance suffisante de leurs devoirs civiques et nationaux, et jusqu'à un certain degré, il doit voir à leur culture morale et physique.

L'Etat n'a cependant rien à craindre de l'influence de l'Eglise, car l'Eglise s'applique à former de bons chrétiens qui seront nécessairement de bons citoyens attachés à leur pays et respectueux de l'autorité légitime.

En résumé: l'enfant appartient à Dieu avant même d'appartenir aux parents, et les parents sont tenus d'élever leurs enfants en conformité avec les lois de l'Eglise qui représente Dieu sur la terre. L'Etat doit à son tour protéger la mission des parents, il doit les aider et les stimuler, mais non pas prendre toute la place des parents.

Ensuite, la lettre pastorale explique l'obligation d'envoyer les enfants catholiques dans des écoles catholiques. Si dans certains cas extraordinaires on croit devoir envoyer les enfants aux écoles protestantes, neutres ou mixtes, il faut en obtenir la permission formelle de l'évêque. Les parents négligeants sur ce point sont par le fait même exclus des sacrements. La lettre montre les sacrifices héroïques qui ont été faits dans les pays d'Europe, au Manitoba, en Colombie Canadienne, pour l'éducation chrétienne des enfants. Et ici comme ailleurs, les catholiques doivent même aller jusqu'aux sacrifices héroïques, et cela tant chez ceux qui ont charge d'enfants comme ceux là même qui sont privés de famille, pour promouvoir l'éducation chrétienne.

Mgr rappelle encore aux contribuables catholiques qui négligent de se déclarer catholiques lorsqu'ils payent leurs taxes, et privent ainsi par leur faute, l'école catholique de la part d'assistance qui lui revient, qu'ils se rendent coupables d'un péché sérieux.

Beaucoup d'autres passages pratiques et intéressants sont contenus dans cette lettre. Ceci n'est qu'un résumé qui servira certainement à éclairer nos concitoyens soucieux de leurs devoirs si grave de l'éducation chrétienne de leurs familles.

Décès. — On a recommandé aux prières des fidèles l'âme de feue la Rév. Soeur Marie-Anastase, des Srs de la Providence, née Vitaline Dudemaine, décédée à la maison provinciale de Midnapore le 9 dernier, à l'âge de 70 ans, dont 42 années de vie religieuse.

Un thé.—Les Dames de Ste-Famille annoncent un "Thé" pour le 30 août, servi de 3 à 7 heures, dans le parterre de la résidence de Madame Beauchemin. Elles invitent également tous nos petits canadiens avec leurs amis à venir goûter à la bonne crème glacée et aux bonbons qu'elles préparent spécialement pour les enfants gâtés. Elle auront un prix qui sera tiré parmi toutes les personnes qui seront venues au "Thé" dans le cours de l'après-midi. Et elles ont aussi l'intention de faire le tirage des prix gagnés durant l'hiver pendant les parties de cartes qu'elles ont fait jouer en différents endroits. Par conséquent, comme on peut le voir, le "Thé" du 30 prochain sera des plus intéressants, et devrait attirer tout le monde.

Et comme tous les succès reposent sur la bénédiction du Ciel, les Dames profiteront de leur jour de communion générale, dimanche prochain, pour mériter toutes sortes de faveurs spirituelles.—**Bulletin paroissial de Ste-Famille.**

SAINT-PAUL

Jeudi soir dernier, à la résidence de M. et Mme Victor Tessier, il y avait grand souper et veillée à l'occasion du départ de M.et Mme Donat Bougie pour Edmonton. Plus de cent invités étaient présents. Comme la réputation de M. et Mme V. Tessier n'est plus à faire pour savoir intéresser leurs invités, tous s'amusèrent avec entrain. Il y eut chant, déclamations, danses, jusqu'aux petites heures du matin. Au milieu de la veillée M. Lucien Maynard, avocat à St-Paul, avec l'éloquence qu'on lui connait, au nom de tous les amis, exprima le regret de voir M. et Mme Bougie quitter St-Paul qu'ils habitaient depuis plus de dix ans. Puis leurs amis leur présentèrent une jolie lampe de salon. M. D. Bougie répondit en quelques mots, remerciant tous ses amis et leur disant qu'ils n'oublieront jamais leurs bons amis de St-Paul. En même temps il remercia M. et Mme Tessier pour l'organisation de cette soirée dont tous se séparèrent avec regret en en emportant un bon souvenir. **Un invité.**

VIMY

Lundi matin, M. Alfred L'Heureux conduisait à l'autel Mlle Lucille Paradis, tous deux de cette paroisse. Une grosse assistance d'amis et voisins était présente à la cérémonie. On remarquait: M. et Mme Euclide Paradis, Vimy; M. et Mme Oscar L'Heureux, Beaumont; Mlle Lucienne Paradis, Vimy; M. et Mme Albert Gaumont, Lamoureux; M. et Mme Ernest L'Heureux, Beaumont; M. et Mme Victor Gravel, Legal; M. et Mme Charles Paradis, Lamoureux; M. et Mme Wilfrid Paradis, Lamoureux.

Après un voyage de noces d'une semaine le jeune couple établira sa demeure dans notre paroisse. Voeux de bonheur et de prospérité aux jeunes mariés.

Dimanche dernier M. le curé a annoncé à l'église le mariage de M. Albert Huot et Mlle Simone Léger, de Legal.

Frappé de paralysie du côté gauche, M. Hubert Moreau fut transporté à l'hôpital Général vendredi matin.

Après un stage de trois semaines à la Miséricorde, le jeune René Bernard est de retour chez lui.

Dimanche, après la messe, il y eut une assemblée dans la salle de M. Laferté convoquée par M. St-Germain, M.A.L.; M. T. St-Arnaud présidait. L'assistance fut bonne.

Le club junior de balle-au-camp a fait un voyage à Legal Ouest pour jouer contre le club de la place. Le résultat fut 22-6 en faveur de Legal-O. Dimanche prochain Legal-Ouest est supposé venir jouer sur notre terrain.

En visite au presbytère: M. B. Marchand, curé de Picardville; M. E. Rooney, curé de Westlock; M. P. Sullivan, curé de Clyde; R. P. Smit, O.M.I.

Baptême: Joseph Robert Roger, fils de M. et Mme Roméo Laplante. Parrain M. Léo Bernard, marraine Mlle Marie Paule Bernard, oncle et tante de l'enfant.—orr.

WARWICK

La semaine dernière M. et Mme Athanase Venne, Mlle Marie Venne et Wilfrid Théroux et ses deux soeurs Yvonne et Florida Théroux sont revenus d'un très intéressant voyage au Lac Muriel. Ils y sont allés pêcher; ils ne sont pas revenus les mains vides. Ils ont rapporté 120 poissons qu'ils ont pris dans bien peu de temps. S'il y avait quelqu'un dans les paroisses environnantes qui désire se procurer du poisson, nos amis leurs conseillent d'aller en prendre au Lac Muriel. Pour ceux qui aiment à passer la nuit, M. Boisvert, le propriétaire de la place, à un beau terrain pour y élever une tente. Ce vieillard aime beaucoup la compagnie et serait charmé de vous voir. On donne à ce bon vieux ce que l'on veut pour se servir de ses chaloupes en sorte qu'il est possible à tout le monde, sans faire trop de dépenses d'aller pêcher.

Jeudi, nous avons eu une très importante visite à Warwick: Son Excellence Mgr l'archevêque d'Edmonton est venu voir le petit nombre de paroissiens qu'il y a ici, bien qu'ils n'aient pas encore de chapelle. Tout le monde s'est réuni chez M. Emery Théroux où se dit habituellement la messe pour entendre parler Son Excellence. Cela a été très touchant. Mme Alcide Théroux a lu à Son Excellence une adresse à laquelle il a répondu comme un père qui parle à ses enfants.—Corr.

CLYDE

M. Alphonse Brault, transporté d'urgence à l'hôpital de Westlock le 12 août, y est mort le 13 au soir.

L'enterrement a eu lieu à Clyde, où fut célébrée une grand'messe solennelle de Requiem. M. l'abbé Sullivan chanta la messe, assisté de M. l'abbé O'Mally comme diacre et de M. l'abbé Hefferman comme sous-diacre. M. l'abbé Koolen, ancien curé de la paroisse était aussi présent dans le sanctuaire. M. l'abbé Hefferman prêcha un court sermon. Les parents présents à la messe furent: la fille du défunt, Mme Achille Fortier accompagnée de son mari et de ses enfants, l'aîné des garçons, Ovilla, servant la messe; la soeur de M. Brault, Mme Sam Lebeau avec son mari et ses enfants; les trois frères du défunt, M. Arthur Brault et sa famille, de Tawatinaw; M. Edmond Brault, de Legal; M. Eugène Brault et sa famille, de Morinville. On remercie les Messieurs François Fortier, de Vimy, McDonnel, de Morinville et MacLean, de St. Brides, qui ont eu l'obligeance de prêter leur concours pour chanter la messe.

Les porteurs étaient MM. Coupal, Harvey Steffes, Emery Tellier et M. l'avocat St-Germain, tous de Morinville, et MM. Burdick et MacDonald de Clyde.

L'entrepreneur fut M. Hunter, de Westlock, et M. Boulet de Tawatinaw prêta aussi son aide à l'arrangement des funérailles.—Corr.

MORINVILLE

Le Cercle Dramatique de Morinville se rendit à Picardville, dimanche, le 20 août, pour jouer le drame social en deux actes, "Les Fils du Père Gagnon". L'on jugera de leur succès par les demandes qu'ils eurent, sur-le-champ, d'aller répéter cette tragédie en plusieurs autres endroits. Personnages: M. et Mme O. St-Germain, Roland Gauthier, Wilfrid Boisvert, Melville Dalphond, Eudore Bellerive, Eugène Cournoyer, Louis Tremblay et Ephrem Rousseau. Directrice: Mme St-Germain et assistante Mme L. McDonald.

Un grand nombre de paroissiens se rendirent au pique-nique de Picardville, dimanche dernier.

Baptêmes: Joseph Maurice Lizotte, fils d'Arthur Lizotte et de M. Anne St-Laurent. Parrain et marraine M. et Mme J. St-Laurent.

Marie Thérèse Jeanne Froment, fille de Léopold Froment et de Rose Francoeur. Parrain et marraine, Albert et Cécile Froment.

A l'occasion de la fête de l'Assomption, nous avons eu, dimanche dernier, un programme de choix pour l'heure d'adoration. Les Religieuses chantèrent avec un art achevé plusieurs cantiques et motets.

Le Pensionnat des Filles de Jésus de Morinville ouvrira le 4 septembre. Les classes commenceront, le lendemain, 5 septembre.

L'Exposition des Jeunes Eleveurs de Morinville aura lieu lundi le 28 août, dans l'après-midi.—Corr.

Pour l'ordre et la paix en Irlande

M. de Valera décide de maintenir la nouvelle section de la garde civile

DUBLIN.—Par l'intermédiaire de l'"Irish Press", le président de Valera a annoncé que, la situation intérieure n'étant pas encore sûre, le gouvernement a décidé de maintenir à titre de réserve spéciale, armée et équipée complètement et disposant des moyens de transport rapides la nouvelle section de la garde civile, qui a été recrutée la semaine dernière. Après avoir souligné que le gouvernement est tenu de faire respecter l'ordre et la paix, il termine sa déclaration en disant que "certains hommes" seront déçus dans leur espoir de voir des troubles chroniques aboutir à l'établissement d'une dictature.

—oOo—

Le congrès de la Ligue Catholique Féminine

En octobre—A Québec

QUEBEC.—Le congrès de la Ligue Catholique féminine coincidera, cette année, avec les assise annuelles de l'Action Sociale Catholique, en deuxième semaine d'octobre, les mardi, mercredi et jeudi.

Le sujet d'étude de la Journée de la Ligue sera: **La charité dans l'action catholique.**

Tout laisse prévoir que ces importantes assises ne le céderont en rien à celles des deux dernières années par le sérieux des questions à l'étude et par l'apport qu'y apportent collaborateurs et collaboratrices.

On s'attend à une bonne délégation des diocèses où la Ligue a fondé des Comités.

Elle.—La pauvre femme de Boilard est morte hier soir.—Qu'est-ce qu'il va faire maintenant?

Lui.—La meilleure chose qu'il peut faire, c'est de l'enterrer.

—oOo—

Quel est le mot le plus long de la langue française?

Réponse.—ANTICONSTITUTIONNELLEMENT.

La vie en Alberta

PICARDVILLE

Dimanche dernier, le 20 août, avait lieu le pique-nique annuel de la paroisse.

Dès le matin, les pavillons flottaient un peu partout, un soleil radieux et une brise fraîche invitaient tout le monde à se réjouir.

La grand'messe eut lieu à 10 heures et demie. Elle fut chantée par le Révérend Père Ulric Arcand, missionnaire des Philippines. Les Révérends Pères Lucien Pepin et Charlemagne Jacques, O.M.I., du Juniorat St-Jean, remplissaient les fonctions de diacre et de sous-diacre.

Au prône, M. le curé nous dit la joie qu'il ressentait, d'avoir la visite d'un de ses plus anciens camarades de collège: le Rév. Père Arcand.

Il nous parla du zèle déployé par ce courageux missionnaire depuis huit ans en Extrême-Orient, puis il l'invita à nous parler de ses chères Philippines.

Le Père Arcand nous entretint de son pays, de ses oeuvres, du manque de prêtres pour instruire les dix millions de catholiques de ces Iles. Sa parole chaude et vibrante sut intéresser ses auditeurs et toucher leur coeur.

M. l'abbé Marchand, notre curé, etait tout particulièrement heureux ce jour-là, car il avait avec lui, quatre de ses amis des Trois-Rivières, nous voulons parler des Pères ci-dessus mentionnés et du Révérend Père Armand Boucher, O.M.I., curé de St-Joachim, qui s'est rendu à Picardville au cours de l'après-midi.

Au diner et au souper, aux attractions de l'après-midi, de même qu'à la séance du soir, l'affluence des personnes de Picardville et aussi des paroisses environnantes fut très considérable. Sincère merci à tous, d'être venus si nombreux, encourager notre pique-nique.

Parmi les membres du clergé, qui ont bien voulu nous honorer de leur présence, mentionnons tout d'abord notre dévoué curé, M. l'abbé Marchand; puis, le Rév. Père Boucher, O.M.I.; le Rév. Père Ulric Arcand; M. l'abbé Gouthier, de Legal; les Rév. Pères Smit, O.M.I.; Pepin et Jacques, O.M.I.; M. l'abbé Eugène Rooney de Westlock; M. l'abbé John Stacey de Mearns; M. l'abbé Ketchen de l'Immaculée-Conception; M. l'abbé Koolen de Vimy; MM. les abbés Thibeault et Bérubé.

Notre député au fédéral, l'honorable Charles Stewart, avait bien voulu être présent à notre pique-nique ainsi que M. Boyd McBride, organisateur du parti libéral en Alberta.

Le club de balle-au-camp de Picardville remporta le premier prix; celui de Legal, le deuxième.

Le soir, le cercle de Morinville nous a joué le drame: "Pierre Gagnon". Nos plus sincères félicitations aux acteurs et aux actrices. Ils nous ont donné une belle pièce, et surtout, ils l'ont bien donnée.

Voici les noms des personnes qui tenaient les rôles: Messieurs Omer St-Germain, Roland Gauthier, Wilfrid Boisvert, Eug. G. Cournoyer, E. P. Bellerive, Meville Dalphond, Ephrem Rousseau; Mesdames Omer St-Germain et L. Tremblay, et Mlle Vendal.

Au cours de cette même soirée, les personnes suivantes de Picardville surent également nous intéresser et nous charmer: MM. Julien Constantin, Oliva Landry, Georges Strictland et Mlle Breault.—**Un témoin.**

THORHILD

Une fête d'aniversaire eut lieu le 17 août en l'honneur de Mme Jós. Caza. Ses cinq filles firent les honneurs de la table. Les familles Latour, Hurtubise, Smitt, Parent et autres étaient présentes et nombreux furent les cadeaux et amusements. On se sépara tard dans la nuit.

M. Michel Martell est rentré dans sa maison neuve cette semaine. Il reste cependant quelques travaux extérieurs à faire sous peu.

Mlles Jeanne et Melba Hurtubise sont revenues de leur six semaines de vacances passées à Waybrook, comme les invitées de Mme Eug. Barry et Mme A. McDonald. Elles étaient accompagnées de leur frère Sylvio et de Lucien Cyr, de Legal.

Il nous fait peine de dire que notre pique-nique au profit de l'église fut un vrai désappointement: à cause de la pluie, la première fois et le dimanche suivant à cause du temps sombre et du peu d'annonce. On n'a fait que $35.00. Le fameux coussin fut gagné par Mme Victor Sawska du village de Thorhild.

On est à bâtir un joli bungalow pour la résidence de notre institutrice senior. Le personnel sera le même à l'école de Thorhild, Mlle Butler pour la haute classe et Mme M. Martell pour les petits.

Il y a rumeur que M. St-Arnaud de Vimy se bâtira prochainement une maison d'affaire ici sur son lot. Tant mieux: on a besoin de Canadiens ici pour grossir notre si petite paroisse neuve.

Un nouveau magasin ouvrira ses portes sous peu, aussi un restaurant et boucherie.

Le Cercle des jeunes gens aura un tirage: un autre magnifique coussin. Ça promet d'être intéressant. Quand on a Mlle Horne en tête l'enthousiasme ne manque pas.—Corr.

BONNYVILLE

La moisson est devenue générale dans tout le district. Certains champs semblent devoir rapporter jusqu'à 50 minots à l'acre dans le blé, beaucoup seront moindres, mais la moyenne sera beaucoup meilleure que l'année dernière. Aucune gelée n'a atteint notre district jusqu'à date. Nous apprenons tout de même qu'à Iron River, quelque 25 milles au nord, il y a eu des gelées assez fortes pour endommager le blé sensiblement.

Le Rév. P. J.-E. Lapointe nous apprenait dimanche dernier qu'après consultation il avait été définitivement décidé de finir notre glise cette automne. Cette entreprise a été remise d'année en année mais vu la récolte favorable un appel a été fait à la reconnaissance des paroissiens envers La Providence qui les a bénis tant de fois. Cette campagne reçoit un bon accueil et les travaux commenceront bientôt.

M. Elphège Trudel, faisait la guignolée des Anciens telle qu'annoncé, en faveur du collège des Jésuites d'Edmonton. L'on dit qu'il eut bon accueil partout et se montre très satisfait des résultats. Nous entendons dire que quelques uns de nos jeunes se dirigeront vers les collèges en septembre—soit chez les Pères Oblats ou les Pères Jésuites. Nous en sommes flattés et leur souhaitons tout succès.

Les résultats des examens de l'Ecole Supérieure font voir des succès encourageants—autant pour les élèves que pour les parents et la révérende Soeur Eugénie qui en a la direction a droit à toutes nos félicitations ainsi que les candidats heureux. D'une manière générale il y eut peu de faillite et, considérant que c'est la première année où les grades supérieurs sont isolés de l'école publique nous croyons qu'il est remarquable de voir des élèves passer avec distinction jusqu'à huit matières comme Mlle Lorraine Déchêne—avec une moyenne de 71%. D'autres ont failli une ou deux matières mais se reprendront aux examens du 25 août. M. Roméo Dessureau a également réussi dans chaque matière et a toutes nos félicitations. L'algèbre 3 a fait quelques victimes, mais c'est si difficile l'algèbre!

M. et Mme Alphonse Levasseur sont de retour d'un très beau voyage de deux mois dans l'Est du Canada. M. Levasseur est maintenant à l'emploi de la Cie Searle comme agent.

M. et Mme Jean Rouillon sont partis pour un voyage en France. Ils ont visité l'exposition de Chicago en passant.

M. et Mme J.-M. Déchêne et leur famille ont passé la belle saison à leur villa "Rusticana" sur les bords du Lac à l'Orignal dans un endroit très charmant où beaucoup de leurs amis leur ont rendu visite.

Le rév. Père Lavallée, O.M.I., accompagné de quelques étudiants de St-Paul donnaient au profit du collège St-Jean une soirée récréative dimanche soir à la salle paroissiale. Cette soirée fut très goûtée.

Le rév. Père Pelletier, Oblat, ordonné récemment est arrivé à la mission de Legoff pour y apprendre les langues indiennes.

De passage à Bonnyville les RR. PP. Bellavance, recteur du collège des Jésuites, et Bouché, curé de Lafond; Routhier, O.M.I., Frère Soucy, S.J. et M. E. Trudel.

Fut baptisé: Joseph Walter Wilfrid Deblois, fils de Upton Deblois et Laura Poirier. Parrain Wilfrid Pepin et Parmélia Pepin représentés par Albert et Dorilda Limoges.—Corr.

PLAMONDON

Dimanche, le 13 août, Plamondon fêtait le 25e anniversaire de l'arrivée de ses premiers colons.

Il y a vingt-cinq ans, en effet, que Joseph Plamondon avec ses parents et ses amis, venait s'installer à cet endroit, qui dans la suite, devait devenir le village qui porte aujourd'hui son nom.

Aussi, toute la paroisse voulut-elle célébrer ses noces d'argent, afin d'honorer la mémoire de son digne fondateur, et aussi, afin d'apprendre aux jeunes d'aujourd'hui, l'histoire et les sacrifices de leurs devanciers.

La fête débuta par la grand'messe paroisisale célébrée par M. le curé Sébastien Loranger.

M. l'abbé Chartrand, de St-Edouard, ancien curé de Plamondon, donna le sermon de circonstance. Après avoir rappelé l'héroïsme des premiers pionniers, l'orateur souligna l'esprit de foi qui avait motivé leur émigration du Michigan: se grouper ensemble pour conserver leur foi et leur langue. Puis, il développa, de façon pratique, ce qu'est l'esprit de famille et de paroisse.

Après le banquet, tout le monde avait la joie de voir se reproduire la scène d'arrivée des premiers colons.

Une dizaine de voitures traînées par des chevaux et des boeufs arrivaient comme autrefois. Tentes, bagages, animaux, rien ne manquait pour représenter fidèlement ce qui s'était passé, il y a 25 ans. Comme autrefois, le "violonneux" était à son poste, pour égayer la caravane. Tout le monde se dirigea vers la "talle" d'épinettes, où l'on avait campé la première fois, et où avait eu lieu la première messe célébrée par le Père Comiré, O.M.I.

L'après-midi se passa à raconter les événements des voyages des fondateurs. En termes simples mais touchants, les témoins d'alors nous racontèrent leurs aventures mêlées de rires et de larmes. La musique et les chansons vinrent se mêler au récits.

C'est aussi avec joie, que l'on pouvait voir la première chaise, le premier violon et autres objets apportés par les fondateurs de Plamondon.

MM. les abbés Loranger, Woodhouse, Mollinberg, les RR. PP. Pilon, Tétreault et Jacques, O.M.I., adressèrent aussi la parole au cours de la réunion de l'après-midi.

La fête se termina par une grande *soirée à la salle paroissiale. Chants,* musique, déclamations, comédies française et anglaise, tout remporta *le plus vif succès.*

Les organisateurs ont droit aux plus sincères félicitations.

Nul doute que ces fêtes ont fait du bien aux coeurs des jeunes et des vieux.

Chacun en gardera un heureux souvenir en caressant l'espoir d'arriver *au jour des Noces d'Or.*—**Hertel.**

DONNELLY

Visite du Gouverneur Général du Canada

Le 8 août au matin Donnelly avait l'insigne honneur de recevoir Leurs Excellences Lord et Lady Bessborough. Le village avait pris un air de fête en cette occasion. A l'entrée du village une magnifique arche, artistiquement décorée de gerbes de grain souhaitait, en français, la bienvenue à nos distingués visiteurs. Partout flottait le drapeau national.

La réception eut lieu en plein air. Dès leur arrivée Leurs Excellences furent présentées à la foule par M. G. Dandurand. Un mot de bienvenue fut lue à Son Excellence par M. Cimon et Mlle T. Dandurand présenta à Lady Besborough les hommages de la population avec un magnifique bouquet de fleurs.

Lord Bessborough répondit en français, au mot de bienvenue et dit qu'il n'était nullement surpris d'entendre les Canadiens-français de cette région, exprimer les mêmes sentiments que ceux de Québec, car partout ils sont loyaux citoyens. Puis la foule entonna l'hymne national "O Canada!" Après avoir échangé quelques paroles avec des pionniers du pays Son Excellence donna en souvenir de sa visite et de son anniversaire de naissance, le 27 octobre prochain, un grand congé, aux écoliers.

Donc les jeunes, n'oubliez pas cette date ni Son Excellence Lord Bessborough ce jour-là!

Le 15 courant, le département de l'agriculture, sous la direction de MM. Carlyle, Freeborn, Murdock-Sinclair, de l'université, accompagnés de notre agronome bilingue, donnait une journée de cours d'agriculture pratique sur la ferme de M. J.-L. Paquette.

L'avant midi fut consacré au porc, élevage, la race, le soin, la qualité qu'il fallait atteindre pour l'exportation. M. Freeborn et M. Tremblay à tour de rôle démontrèrent la nécessité de s'appliquer "à la culture du porc". Ensuite eut lieu le concours des jeunes éleveurs. Mlles M. Forcier et R. Boulet sortirent avec les honneur. Les garçons seront bientôt obligés de faire la cuisine si ça continue!

A midi un succulent dîner fut servi aux invités. Son Excellence Mgr Guy présidait.

L'après-midi commença avec une conférence de M. Tremblay sur la culture mixte-culture des fourrages, des plantes légumineuses, des trèfles, la rotation, c'est ce genre de culture qu'il faut faire si l'on veut conserver la fertilité du sol, rendre la prospérité à nos campagnes. Il va sans dire qu'une telle culture comprend le bétail, etc.

Ensuite Son Excellence fit une vive exhortation à la foule de se rendre aux avis, aux conseils qui lui sont donnés. Puis il félicita M. Paquette de sa ferme et de ses alentours. car la terme Paquette, comme on l'appelle dans le pays, peut être donnée comme modèle de propreté et de bon goût. Il faut espérer que ces journées agricoles produiront de bons fruits.

M. Carlyle donna une conférence sous forme de démonstration pratique sur le bétail. Il a traité le sujet de main de maître. Pour cela il se servit d'animaux de race pure et mélangée. Chacun a pu se rendre compte sur les lieux des qualités et des défauts et tirer les conclusions nécessaires.

M. Sinclair démontra en quoi consistait le type à bacon pour le marché d'exportation. Encore là à l'aide d'une carcasse de porc, chacun put voir les qualités et les défauts.

Au concours des jeunes éleveurs de veaux, ce sont encore les Demoiselles qui remportèrent la palme, Mlles M. J. Viens et G. Gagnon. Vraiment les garçons ne portent plus leur nom!

Malheureusement, la journée fut trop courte pour visiter les champs et apprendre encore là des choses intéressante et de nature à rendre la vie de nos cultivateurs plus souriante.

Grand nombre de cultivateurs de McLennan, Donnelly, Falher, Guy et Girouxville se sont fait un devoir de prendre part à cette journée agricole.

Sincère merci à M. Tremblay d'avoir organisé cette journée et aussi à M. et Mme Paquette de leur concours. Nous espérons bien d'être favorisés encore de ses journées agricoles.

Corr.

JOUSSARD

Assemblée politique

Dimanche, le 6 août, après la grand' messe, M. le député Giroux adressa la parole aux Joussardiens, assemblés devant le couvent. En quelques mots bien choisis, il fit d'abord l'éloge de l'oeuvre accomplie par nos missionnaires et constata avec un réel plaisir le progrès opéré dans cette partie du pays en ces trois dernières années surtout, en rapportant l'initiative à Sa Grandeur Mgr Grouard de sainte mémoire.

M. Giroux remercia ensuite les citoyens d'être venus en si grand nombre pour l'entendre parler. Puis il en vint à la politique et parla des différents systèmes de gouvernements, de leurs théories. et de leurs résultats, puis exposa en termes précis le nouveau programme du parti libéral auquel il appartient.

Lord Bssborough. gouverneur général visite les Joussardiens.—Leurs Excellences Lord et Lady Bessborough ont fait samedi dernier, le 12, leur visite officielle à Joussard et ont été l'objet d'une cordiale réception qui les a touchés et enchantés tel qu'ils l'ont déclaré en termes délicats avant leur départ qui s'effectua à 9 h. 50.

Des épinettes avaient été plantées sur chaque côté du chemin que Leurs Excellences devaient suivre pour parvenir aux bâtisses de la mission, et une arche surmontée de l'inscription: "God Save Our King" l'éclaira tout de suite sur la bonne disposition des Joussardiens. A la sortie, une banderoile leur souhaita, au nom de tous, un dernier "Welcome"!

Le couvent, devant lequel la réception eut lieu, était décoré et pavoisé à profusion. Les Indiens signalèrent son arrivée par des coups de fusils. Le lac était calme, le soleil radieux, et les physionomies souriantes.

La chanson de "Welcome to You", chantée par les chorales de Joussard et de Grouard, les charma à tel point qu'ils en demandèrent quatre copies.

L'adresse anglaise fut lue par Mlle Elise Willier et Mlle Germaine Fortin exprima en français les sentiments de la population canadienne-française de Joussard. Voici le texte de cette adresse:

A Son Excellence Lord Bessborough,
Gouverneur général du Canada.

Excellence,

Votre passage au milieu de nous, si court soit-il, nous honore et nous réjouit à la fois. Vous êtes en ce pays, le représentant de notre gracieux Souverain, Sa Majesté le Roi Georges V. A ce titre, la population canadienne-française de Joussard tout comme celle de Québec et des autres parties du Canada, d'où elle partie, il y a trois ou quatre ans à peine, vous accueille avec joie, et vous remercie de l'honneur que vous daignez lui faire.

L'expression de nos hommages, nos souhaits de cordiale bienvenue s'adressent également à Son Excellence Lady Bessborough votre digne épouse, en qui nous saluons avec une légitime fierté une dame de la vieille noblesse de France; car, c'est de la doulce France que sont venus nos premiers ancêtres du Canada; ce sont ses fils qui ont implanté ici la civilisation; ce sont ses missionnaires qui ont apporté aux indigènes, les bienfaits de la religion chrétienne, noble *tâche qu'ils continuent encore* d'accomplir: ici même, dans cette mission de Joussard, cinq de nos missionnaires sont Français d'origine et profondément honorés d'accueillir, en même temps que votre distinguée personne, Son Excellence Lady Bessborough.

Que Votre Excellence veuille bien agréer au nom du Roi nos sentiments de loyauté inébranlable et de sincère attachement à la personne de notre Souverain.

Les citoyens de langue Française
de Joussard.

Deux fillettes de 6 ans, Mlles Doris Jordan et Ramona Brassard offrirent *des fleurs à Lord* et à la comtesse de Bessborough.

Puis le chef indien exprima en cris, les sentiments respectueux de sa tribu, au Gouverneur Général. M. Dan Cunningham était l'interprète.

En termes délicats, Son Excellence Lord Bessborough remercia les missionnaires pour leur oeuvre toute de *charité chrétienne puis les citoyens* pour leur chaleureux accueil.

S. G. Mgr Guy, O.M.I., prit alors la parole et exposa brièvement l'histoire de la fondation de ce pays par S. G. Mgr Grouard.

Accompagnaient Lord et Lady Bessborough leur fils le vicomte de Duncannon; le capitaine R. F. H. Stuart-French, d'Ottawa, aide-de-camp de Son Excellence, et le lieutenant-colonel F. A. Stewart Dunn, aide-de-camp du lieutenant-gouverneur d'Alberta, et le capitaine Charles Tryon.

MM. Charles Spaulding, Dan Hayden de High Prairie conduisaient les autos qui les amenèrent de High Prairie.

On remarquait dans l'asistance outre ceux nommés ci-haut:

M. l'abbé Charest, les RR. PP. C. Falher, curé de Joussard; Giroux, résidant ici, Binet, Huguerre, Aiac, Leserrec, Gobeil, Flo'ch de Grouard et Beuglet du Wabasca.

Les Révérendes Mères Amarine, Mère Générale des Soeurs de la Providence, Mère Jean de Canti, secrétaire générale, Mère Praxède, Mère Provinciale.

Les Révérendes Soeurs Tiburce, supérieure au couvent de Grouard et sa compagne Soeur Luc furent présentes jusqu'à l'heure du train de l'est qu'elles ont dû prendre, car toutes deux s'en vont à Montréal, où seront célébrées, à la Maison Mère, les noces d'or de profession religieuse de la Rév. Soeur Tiburce.

Nos voeux de bon voyage les accompagnent.

On remarquait parmi l'assistance laïque: le constable Faulkner de Grouard; M. et Mme Pottage de High Prairie; M. et Mme N. P. L'Heureux de Driftpile; Mmes G. Dandurand et Gravel de Donnelly; M. et Mme Butler de High Prairie.

Aux récoltes

Plusieurs de nos jeunes gens nous quittèrent samedi dernier pour aller aux moissons soit à Legal, à Villeneuve, à Wainwright et quelques-uns même plus loin.

Les Messieurs Noé Philippe, Georges et Roger Beaupré partirent les premiers. Puis ce fut Messieurs Henri et Hervé Séguin, Robert Boisvert et Arthur Proulx; Aram Beaudoin; J. Martineau.

Samedi dernier, après la réception faite au gouverneur-général M. et Mme Jos. Dalton partirent pour Legal, Vimy et Edmonton, amenant avec eux leurs fils: Joseph et Georges; les MM. Jos. Racine, Jos. Ricard, Orel, Wellie et Antonio Charrois.

M. et Mme Amédée Brisson partiront probablement ces jours-ci pour Legal où ils passeront le temps des récoltes.

Quelques visiteurs

De Los Angeles, M. Wallace Miner; de Wanham, en visite chez M. Henri Séguin; Ph. Girard et son fils Hormel, Mme Johnson et sa fille Barbara; M. et Mme Pat Girard de Gwyn. De McLennan: M. et Mme Jos. Giroux; M. et Mme J. R. Grover; Norma Grover et Georges Grover; M. et Mme Harold Goodwin; Marie Gordon et Yvonne Goodwin; M. G. P. Scout; le docteur Desrosiers, sa femme et ses enfants; M. et Mme Jos. Giroux. De Donnelly: M. et Mme G. Dandurand, Mme Gravel, M. et Mme E. Simon, M. et Mme Conrad Côté, M. et Mme Adj. Garant et leur fille Germaine, M. et Mme Dreault.

De Falher: M. Cléophas Jacob, M. et Mme Joseph Tremblay, M. Forgues, Mlles Diana et Gilberte Gagnon, Dora Fournier, M. et Mme Flavius Plourde, M. et Mme L. Roy, Mlle T. Landry, M. E. Gagnon, MM. A. Tremblay, P. Laflamme, et F. Laflamme, M. et Mme R. Gamache, M. et Mme J. Olivier et leur fils Jack, M. et Mme E. Chevigny, M. Raymond Dussault, M. P. Demers, Mlles Alice et Blanche Demers.

D'Edmonton: Miss E. Wild, en vacances chez M. et Mme C. Pickford; M. H. Tremblay, agronome provincial salua au passage M. et Mme Joseph Tremblay de Falher, venus passer un mois de vacances parmi nous. Puissent-ils se plaire sur les bords rieurs de notre beau lac.

Nos souhaits de cordiale bienvenue à tous ces visiteurs.

Mlle Elisia Nobert, de Morinville, est en promenade pendant quelques jours chez Mme J. Jordan.

Mme T. Gionêt doit partir ces jours ci pour l'hôpital à McLennan, Nous lui souhaitons un prompt retour à la santé.

"Muguette".

GIROUXVILLE

Baptêmes.—A M. et Mme Rodolphe Jutras, une fille, baptisée Marie Cécile Germaine. Parrain et marraine M. et Mme Lucien Smith, oncle et tante de l'enfant.

Moisson.—Elle est des plus belles aussi sommes-nous reconnaissants à la divine Providence, qui, malgré nos fautes, a fait pousser une si belle récolte de toutes sortes de choses et nul doute qu'avec notre coopération morale, spirituelle, elle pourra être mûrie, récoltée et vendue à des prix convenables. Nous en avons grand besoin et d'avance, nous en avons fait la part au Maître de toutes choses.

Visiteurs.—De passage, Mgr Guy, son frère le R. P. O. Guy, O.M.I., R. P. Demers, O.M.I., McLennan; Pelchat, S.J., du collège des Jésuites, abbé Charest.

En visite chez son père M. Frs Galipeau et sa tante, Mme Eusèbe Bélanger, le R. Frère Eugène, des Frères Maristes de Waterloo, Qué.

De Vimy: M. et Mme Arthur Morin accompagnés de leurs cousins, M. et Mme J.-B. Morin, de Falher.

MM. J. et L. Morrier et leurs épouses, de Legal, ainsi que leur gendre, Noé Rochon et son épouse, de Kathleen.

En route à la rivière Boucane. — Enfin après trois ans d'atermoiements, la grande route à l'Ouest du village sera bientôt finie jusqu'à la côte de la rivière Boucane. Sous la direction de M. Jos. Dumas les travaux ont été poussés activement et les gens intéressés ont compris que c'était pour eux d'abord et pour le public en général. Nous attendons nos voisins de Tangent. Jusqu'à Spirit River à la rivière et quand même, la Boucane serait le Rubicon, il faut dire comme autrefois les Gaulois, "Alea jacta est" le sort en est jeté, il faut traverser.—Corr.

STE-LINA

Il y eut une partie de cartes à Ste-Lina dimanche le 20 courant, suivie d'une conférence qui a eu pour sujet: "Economie vs. gaspillage". Le Père curé nous a débité ce sujet un peu trop philosophiquement. C'est la première fois que nous entendons une conférence de ce genre.

Mettons en pratique les conseils donnés, et tout le monde sera heureux, en même temps nous serons tous dans l'aisance d'une vie nouvelle et heureuse, point n'est nécessaire de viser à un autre genre de vie telle que suggéré par la C.C.F.

Nous remercions le Père conférencier, de nous avoir donné ces conseils, et c'est à nous de les mettre en pratique.

Nous avons également le plaisir de faire connaître les noms des heureux gagnants qui sont: 1er prix pour dames, Mlle B. Charbonneau; 2e prix pour dames, Mme P. Mahé; 3e prix pour dames, Mlle T. Bourgoin; prix de consolation, Mlle L. Vallée; 1er prix pour hommes, M. M. Magnant; 2e prix pour hommes, M. A. Magnant; prix de consolation: M. P. Mahé; le prix d'entrée, M. P. Vallée.

Nous remercions nos distingués visiteurs de Bonnyville, de Mallaig et d'ailleurs.

Nos cultivateurs paraissent heureux et empressés à se livrer au coupage de leur récolte, qui surpasse de beaucoup l'espérance d'un grand nombre.

Dieu nous a préservé surement de certaines calamités à venir jusqu'aujourd'hui. Que Dieu en soit béni!

Corr.

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—

No 1 Nord	49½
No 2 Nord	47
No 3 Nord	44
No 4 N ord	41
No 5 Nord	35½
No 6 Nord	35½
Fourrage	29½

Avoine—

No 2 C W	25
No 3 C W	22
Fourrage	22

Orge—

No 2 C W	24½
No 3 C W	20½
No 4 C W	19½

Seigle—

No 2 C W	31
No 3 C W	27½
No 4 C W	26

Prix à Vancouver

Blé—

No 1 Nord	65⅝
No 2 Nord	62⅛
No 3 Nord	58⅝
No 4 Nord	57⅛
No 5 Nord	51⅛
No 6 Nord	48
Fourrage	44⅛

Prix à Winnipeg

Blé—

No 1 Nord	69⅞
No 2 Nord	68
No 3 Nord	66⅛
No 4 Nord	64⅛
No 5 Nord	58⅝
No 6 Nord	54⅝
Fourrage	52⅝

Avoine—

No 2 C W	38¼
No 3 C W	35⅜
Fourrage	34⅜

Orge—

No 2 C W	41¼
No 4 C W	37¾

Seigle—

No 2 C W	50⅛
No 3 C W	46¾

Prix à Edmonton

Bétail—

Taures de choix	3.00 à 3.50
Taures moyennes	2.25 à 2.50
Jeunes veaux gras, choix	3.00 à 4.00
" " " moyens	1.50 à 2.25
" " " moyens	1.50 à 1.50
Bouvillons de choix	2.75 à 3.50
Bouvillons qualité moyenne	2.25 à 2.50
Vaches de choix	1.50 à 1.75
Taureaux	1.00 à 1.25
Agneaux de choix	3.00 à 3 50
Agneaux qualité moyenne	2.00 à 3.00
Brebis	1.00 à 2.00
Porc à bacon	5.55

Boeufs d'engrais—

bonne qualité	2.00 à 2.25
qualité moyenne et ordinaire	1.50 à 2.25
Vaches	1.00 à 1.50

Crème—

Spéciale	12
No 1	10
No 3	07

Oeufs—
(Variations quotidiennes)

Extras	12
Frais No 1 (First)	09
2ème qualité	05

Beurre—

En boite, la lb.	21
Enveloppé, la lb.	20

(Ces prix sont préparés le mardi soir)



Page Agricole



Notes Agricoles

Le nombre des boeufs canadiens expédiés sur le Royaume-Uni cette année se montait à 20,664 têtes au 22 juin.

Les insectes qui nuisent aux pommiers et aux pommes étaient moins nombreux que d'habitude le mois dernier dans la vallée d'Annapolis, Nouvelle-Ecosse.

Il s'est classé 1,582,357 porcs pendant les vingt-cinq premières semaines de 1933, contre 1,621,733 pendant la période correspondante de l'année dernière.

Il s'est expédié 33,307 moutons, 22,871 boeufs, 162,248 porcs et 32 veaux de l'ouest à l'est du Canada pendant les vingt quatre premières semaines de cette année.

On signale de grandes invasions de moustiques dans le Québec, l'Ontario, le Manitoba et la Colombie-Britannique.

Un rapport de la Nouvelle-Zélande dit que les étourneaux ont presque complètement détruit les sauterelles, tout en enlevant de grandes quantités de tiques qui infestaient les moutons et les boeufs.

L'étourneau mange certainement beaucoup de fruits, mais il n'y a pas d'oiseaux qui le valent dans l'est de l'Amérique du Nord pour détruire les insectes, notamment les vers gris, les sauterelles et les charançons.

Pendant les cinq premiers mois de 1933, il s'est vendu au Canada 12,922,193 livres de boeuf marqué. soit une augmentation de 4,011,994 livres sur la période correspondante de l'année dernière.

Les ciccadelles se sont montrées encore nuisibles dans certaines parties de la Colombie-Britannique, où elles attaquent les récoltes maraîchères, les betteraves à sucre et les plantes potagères dans le district de Lethbridge, Alberta.

Les quatres principaux genres de culture au Canada se trouvent dans (1) le groupe de l'Est, ou l'Ile du Prince-Edouard, la Nouvelle Ecosse et le Nouveau-Brunswick; (2) le groupe du centre, c'est-à-dire le Québec et l'Ontario; (3) le groupe des Prairies, et (4) la Colombie-Britannique.

Les poules aiment les pommes, surtout les pommes à goût sucré, et les poulets qui ont accès à un verger mangent de grandes quantités de pommes tombées et aident ainsi à détruire les vers de pommes.

Le pissenlit est certainement un intrus dans la pelouse, mais les experts du Ministère fédéral de l'agriculture ont constaté que les moutons préfèrent le pissenlit au bon pâturin bleu du Kentucky.

L'emballage trop lâche des pommes en barils cause toujours de grosses pertes aux exportateurs canadiens tous les ans.—Division fédérale des fruits.

Il s'est vendu au Canada pendant le mois de juin 3,183,433 livres de boeuf marqué. Le total pour les premiers six mois de cette année était de 16,105,626 livres, soit une augmentation de 5,322,073 livres sur la période correspondante de l'année dernière.

Pendant les cinq premiers mois de cette année le Canada a exporté 15,011 quintaux de fromage au Royaume-Uni, tandis que la Nouvelle-Zélande, pendant la même période, en a exporté 1,067,516 quintaux.

Au 1er juillet de cette année il y avait dans les entrepôts frigorifiques au Canada les quantités suivantes de viande: boeuf 6,883,269 livres contre une moyenne de cinq ans de 8,009,306 livres; veau, 1,313,219 livres—moyenne de cinq ans, 1,688,806 livres;—porc, 37,014,776 livres—moyenne de cinq ans, 36,213,494;—mouton et agneau, 721,377 livres—moyenne de cinq ans, 1,270,944 livres.

Le brome inerme, le ray grass de l'Ouest et l'agropyre à crête sont les trois graminées fourragères vivaces qui conviennent le mieux pour les Prairies. La fétuque des prés est une assez bonne graminée pour la vallée de la Rivière Rouge, mais elle ne s'est pas distinguée ailleurs.

La Palestine prend rapidement de l'importance comme producteur d'oranges; elle vient maintenant en quatrième place parmi les pays exportateurs d'oranges, n'étant dépassée que par l'Espagne, l'Italie et les Etats-Unis.

Avantages de la profession agricole

Des compensations

Chez nous, la profession agricole est appréciée de bien des manières.

Certains la détestent.

D'autres la méprisent.

Quelques-uns la subissent.

Un petit nombre. . . l'aiment.

Si la carrière agricole est moins brillante, moins retentissante que certaines autres; elle offre, en retour, des avantages uniques, des satisfactions réelles qui remplacent bien ce que l'on peut trouver ailleurs de plus attrayant sous certains côtés.

L'agriculture fournit à l'homme tout ce qu'il faut pour vivre heureux.

En plus d'être moralisatrice, parce qu'elle fait vivre au milieu des oeuvres du Bon Dieu, elle procure la liberté, l'indépendance, la santé.

* * *

L'homme qui cultive son domaine est maître de sa personne.

Sans doute, comme le reste des mortels il est soumis à la grande loi du travail mais, plus que tout autre, il peut disposer librement de son temps et de ses mouvements.

L'atelier, le bureau ne l'attendent pas à heures fixes.

Il n'est pas au service des clients; il n'a pas à satisfaire un public exigeant.

Il doit travailler, mais il est le chef d'administration.

Sa liberté d'action lui permet, en outre, de juger les faits et les hommes sans influence extérieure.

Combien doivent penser et parler comme leur patron ou dans le sens des intérêts particuliers qu'ils servent.

* * *

Le cultivateur est aussi le plus indépendant pour la nourriture et le vêtement.

Il peut récolter sur sa terre à peu près tout ce qu'il faut pour nourrir sa famille.

Les fruits et les légumes proviennent de ses champs.

Le lait, le beurre, la viande, les oeufs sont fournis par ses troupeaux.

Tous ces aliments sont recueillis à la source même, dans leur plus grand état de pureté.

Pour se vêtir, il peut utiliser la laine et le lin produits sur sa ferme.

De tous les humains, c'est l'agriculteur qui produit le plus de matières pour les nécessités de la vie.

* * *

Il y a le travail. . .

Le cultivateur doit besogner du matin au soir, d'un soleil à l'autre; c'est bien dure cela, dira-t-on.

Il est vrai que l'agriculteur doit être un rude travailleur, mais quel travail et dans quelles conditions?

D'abord, le cultivateur est son propre patron; il n'a pas derrière lui un contremaître qui le surveille.

Il donne ce qu'il peut. S'il est fatigué, il se repose; s'il est bien disposé, il exécute une plus forte besogne dont il aura tout le bénéfice.

Il peut travailler et se reposer aux heures qui lui conviennent.

Il travaille pour lui-même et pour les siens.

C'est son entreprise qu'il conduit; ce sont ses plans qu'il exécute.

Tout cela lui donne une ambition, un courage qui allègent bien des fardeaux.

Je crois qu'un homme peut travailler pour lui-même à peu près deux fois autant que pour un autre sans éprouver plus de fatigue.

De plus, ses travaux sont variés. Chaque saison apporte ses changements évitant ainsi la monotonie et l'ennui.

Ensuite, le travail s'accomplit dans des conditions hygiéniques.

L'homme des champs n'est pas enfermé entre quatre murs; il vit dans un panorama grandiose limité par l'horizon.

Il ne respire pas un air vicié et chargé de poussières; il a pour lui l'air pur et embaumé des vallons, des bois et des montagnes.

Au lieu d'entendre continuellement le bruit strident des machines, le tapage du progrès; il jouit de la grande paix des campagnes, il écoute le chant des oiseaux, les murmures de la nature.

Il travaille sous le brillant soleil qui purifie et fortifie.

L'activité qu'il déploie stimule son énergie, conserve sa vigueur et sa santé.

La direction de son entreprise, l'application de diverses méthodes de culture, la connaissance des plantes et des animaux, l'étude des problèmes qu'il doit résoudre mettent en exercice toutes ses facultés intellectuelles.

Le travail agricole développe donc non seulement le corps mais aussi l'intelligence. Il tend, par conséquent, à augmenter, à tous points de vue la valeur de l'homme.

Il ne le rive pas à une machine qui mène bien plus l'individu que ce dernier la conduit.

* * *

Ces choses-là sont bonnes à écrire, direz-vous, mais la vie n'est pas toujours aussi poétique.

Il est vrai que les beautés de la campagne sont souvent masquées par un rude labeur mais cela n'empêche pas que ces beautés existent réellement.

Leur proximité nous empêche peut-être de les voir ou de les bien apprécier mais tout de même elles sont patientes.

Qu'on y réfléchisse quelques instants et souvent si c'est nécessaire.

Et puis, quand il pleut à la campagne, il pleut également à la ville.

Ces avantages inappréciables sont les compensations de la vie rurale. Elles valent bien, n'est-ce pas, les satisfactions particulières des autres positions ou professions.

* * *

Regardons donc l'agriculture sous tous ses aspects.

Ne considérons pas que la besogne manuelle; sachons voir plus haut et plus loin.

L'agriculture est une profession instituée par Dieu lui-même.

Ele a une grande valeur morale, sociale et économique.

Elle procure à l'homme une vie paisible, normale, saine.

Que nos agriculteurs surtout veuillent bien méditer ces pensées en exécutant leurs travaux journaliers.

Joseph FERLAND, L.S.A.

Chez nos petits compatriotes du Nord

Mlles Marie-Jeanne Viens et Gilberte Gagnon de Falher et Mlles Marguerite Forcier et Rose Boulet de Donnelly représentront le club des jeunes éleveurs de veaux au concours provincial.

Le 15 courant, à l'occasion d'un pique nique agricole sur la ferme de M. J.-L. Paquette à Donnelly, furent choisis les représentants des clubs de jeunes éleveurs de veaux de Falher et de Donnelly, lesquels viendront participer au concours provincial, cet automne, des jeunes juges. Comme on le sait, ce concours aura lieu à Edmonton. Cette année, ce sont les jeunes filles qui ont remporté la palme sur toute la ligne. Nous sommes donc très heureux de féliciter Mlles Marie-Jeanne Viens et Gilberte Gagnon de Falher et Mlles Marguerite Forcier et Rose Boulet de Donnelly. Les juges présents au concours de Donnelly étaient M. S. J. F. Freeborn, S. J. Carlisle et Dr B. Sinclair, professeur à l'Université en Industrie animale.

M. J.-H. Tremblay, agronome bilingue de la province, est le directeur de ces deux clubs de jeunes éleveurs. Il espère bien que les représentantes choisies feront honneur à leur paroisse respective. Nous nous associons volontiers à cet espoir.

Agricola.

La sélection des poules pondeuses

Les produits de la basse-cour se vendent en général à bas prix aujourd'hui, et l'aviculteur ne peut faire des bénéfices qu'à condition de maintenir son prix de revient. c'est-à-dire ses frais de production, à un niveau aussi bas que possible. La première chose à faire est d'éliminer de la basse-cour toutes les poules qui ne rapportent pas; on obtient ainsi plus d'oeufs, des oeufs de meilleure qualité, et l'on diminue les frais de production en économisant sur la nourriture, sur le logement et les soins, que l'on gaspille actuellement en les donnant à de mauvaises pondeuses.

L'aviculteur qui ne sait pas reconnaître une bonne pondeuse d'une mauvaise pondeuse, n'a certainement pas ce qu'il faut pour réussir. Si une poule pond bien, la crête est rouge et pleine, l'anus dilaté et humide, les os du bassin minces, pliables, bien écartés, l'abdomen gros, mou et pliable. Si, au contraire, elle ne pond pas, la crête est pâle, blanche, l'anus contracté et sec, les os du bassin rigides, serrés et rapprochés, l'abdomen ferme et dur. Dans un poulette à peau jaune, le bec, l'anus et les tibias d'une bonne pondeuse sont jaune pâle ou blancs, tandis que chez une mauvaise pondeuse ou une pondeuse qui prend un long repos, ils sont généralement d'une couleur jaune brillant.

L'état de santé et le type des poules pondeuses sont également des points importants que l'on fera bien de prendre en considération. On ne doit conserver dans la basse-cour que des oiseaux sains et vigoureux, qui ont le dos large et une bonne longueur, combinés avec une bonne profondeur de corps.

Une autre chose importante dont on doit tenir compte en sélectionnant, est l'époque de la mue. En général, les poules qui muent avant le 1er septembre sont mauvaises pondeuses. Celles qui muent plus tard sont de bonnes pondeuses. La dernière partie d'août est donc un excellent moment pour faire la sélection des poules pondeuses. On se débarrasse alors de toutes les poules qui ont cessé de pondre.

Toutes ces règles sont observées lorsque l'on fait la sélection de la basse-cour à la station expérimentale fédérale de Lacombe, Alberta. On surveille toujours le troupeau de près pour voir s'il ne contient pas des pensionnaires, et celles-ci sont marquées pour être vendues dès la fin de l'été ou le commencement de l'automne.—H. E. Wilson, Station expérimentale, Lacombe, Alberta.

La conservation des pommes de terre

Il se rencontre beaucoup de pommes de terre mouillées, et on perd souvent une grosse partie de la récolte à cause de cela. Les pommes de terre devraient toujours être sèches quand on les rentre. Il faut les mettre dans une cave fraiche, bien ventillée et tout à fait sombre. Les pommes de terre mises en tas dans une cave chaude, mal ventillée, sont dans les pires conditions pour pourrir. Avant de mettre les pommes de terre en cave, clouez des lattes de bois un peu espacés, à six pouces ou plus du mur, et poser un plancher temporaire, les planches espacées, à six poucs audessus du plancher permanent. Vous aurez ainsi une circulation d'air tout autour des tas de pommes de terre. Si le tas de pommes de terre est très gros, vous pourrez alors construire des ventillateurs carrés faits de lattes de bois et allant du sommet au fond du tas de pommes de terre. Avec l'air qui circule sur les côtés et par dessous le tas, les pommes de terre se conserveront beaucoup mieux que si elles étaient en un tas solide. Un autre bon moyen, recommandé par le Ministère fédéral de l'Agriculture, est de conserver les pommes de terre dans de grandes caisses à claire voie, faites en lattes; la ventilation qui se produit dans les caisses aide beaucoup à conserver les tubercules. Maintenez la température de la cave aussi près que possible de 33 ou 35 degrés F.

oOo

Un grand pourcentage du foin dans les Provinces Maritimes, qui a été classé Mil No. 2, sera maintenant classé comme Mil léger No 2 d'après les nouvelles catégories du foin.

Le grand iris barbu demande à être planté très peu profondément, les racines épaisses paraissant au-dessus de la surface du sol après la plantation. Il vaut mieux le planter en août qu'au commencement du printemps.

Silo-tranche

Le silo-tranchée est économique, pratique et utile. Il coûte très peu de choses et sa construction exige peu de temps; ce sont là deux grands avantages en sa faveur.

A la Station expérimentale fédérale de Morden, un silo-tranchée de 42 pieds de long, 5 pieds de profondeur, 14 pieds de large au sommet et 8 pieds au fond a été creusé eu deux jours par deux hommes, deux attelages de chevaux, et une charrue. On s'est servi de vieilles pièces de bois équarri pour augmenter la hauteur de 2 pieds au sommet, tandis que l'on rejetait la terre de chaque côté de ces pièces pour augmenter la hauteur au-dessus du niveau du sol, plutôt que de creuser à la profondeur habituelle. Il n'a pas été employé d'autre bois que ces pièces dans la construction des tranchées. Les seuls frais ont donc été ceux de la main-d'oeuvre.

Ce silo contenait environ 70 tonnes de blé d'Inde vert. On s'est servi de chevaux pour tasser ce blé d'Inde. Il est très important que l'ensolage soit tassé très ferme dans un silon-tranchée. On se sert parfois du tracteur de la ferme à la fin de la journée pour compléter le tassage.

Après que le silon-tranchée est rempli, on recouvre le blé d'Inde d'une couche de paille hachée d'au moins deux pieds d'épaisseur ou, si l'on préfère, de vieux sacs humides. On mouille bien cette paille avec de l'eau et on la recouvre avec des perches, des madriers ou tout ce qui peut la tenir en place et l'empêcher de se soulever au vent. Après que la paille est trempée, on éparpille un seau d'avoine à la surface; cette avoine germe et forme un paillasson qui empêche le libre passage de l'air sur la masse du fourrage ensilé.

Il vaut mieux laisser l'ensilage fermenter et bien se tasser avant d'ouvrir le silon. On peut se servir d'une caisse sur un traîne-pierres tiré par un cheval pour transporter l'ensillage du silo à la grange.

Il y a généralement suffisamment de chaleur dans un silo pour empêcher l'ensolage de geler. Jamais nous avons eu beaucoup d'ensilage gelé pendant les journées les plus froids de l'hiver à la Station de Morden. On enlève l'ensilage de la même façon que l'on couperait une tranche de pain, en prenant une largeur de la masse ensilée à travers l'extrémité de la tranche.

Comme l'étendue plantée en blé d'Inde a beaucoup augmenté ce printemps, les cultivateurs feront bien de songer à se construire un silo-tranchée.—W. J. Breakey, Station expérimentale fédérale, Morden, Man.

Haute réputation des volailles canadiennes

Les volailles inscrites au Contrôle canadien de la ponte et celles qui sont enregistrées par l'Association nationale canadienne du contrôle des volailles, ont établi leur supériorité dans tous les principaux pays du monde, et devraient trouver un grand débouché lorsque le commerce international reviendra normal, surtout dans ces pays où le système monétaire est actuellement dépriécié. Le Sous-commissaire canadien du commerce à Buenos-Ayres dit à ce sujet: "L'industrie avicole de l'Argentine a de grandes chances de se développer dans l'avenir, mais à l'heure actuelle le taux du change est prohibitif et les prix payés pour les oeufs sont si bas que l'on ne peut guère songer à importer des volailles. La difficulté principale qui fait que les volailles canadiennes n'ont pas réussi à s'établir sur le marché de l'Argentine est la différence de prix: les volailles canadiennes ont toujours été à plus haut prix que celles des Etats-Unis. Cependant, à cause de la réputation dont jouissent les volailles canadiennes inscrites au contrôle de la ponte et enregistrées par l'Association nationale canadienne du contrôle des volailles, quelques éleveurs locaux ont placé des commandes. Les premières volailles canadiennes ont été importées de l'Ontario en 1927. En 1930 il a été importé dix cochets Rock Barrés et dix cochets Leghorn Blancs issus de parents enregistrés ainsi qu'un parquet de Leghorns Blancs—un cochet et deux poulettes issus de poules à 280 oeufs—et un parquet de Rouges de Rhode Island—un cochet et deux poulettes issus de poules à 250 oeufs.—En 1931, une expédition de 40 oiseaux, moitié inscrits au contrôle, moitié enregistrés, a été présentée dans le pavillon canadien à l'exposition du commerce de l'Empire Britannique à Busnos Ayres'.

oOo

Pour la troisième année de suite, des sauterelles de l'espèce à deux raies ont causé des ravages sur quelques-unes des prairies endiguées dans les comtés de Kings et Hants, en Nouvelle-Ecosse. Ces sauterelles refusent de toucher aux appâts empoisonnés, et il est inutile, en ce qui les concerne, d'épandre sur les champs des poisons de contact et d'estomac.

Les vers gris ont causé de grands dégâts principalement à la récolte de blé sur jachère d'été à North Battleford, Stump Lake, Coronach, Lucky Lake, Valjean, Laird et Cedoux, Saskatchewan.

La bête à patates abîme beaucoup les pommes de terre dans le district d'Ottawa.

Amicale du Couvent Notre-Dame, Morinville

Réunion du 30 juillet 1933

Nos chères anciennes se sont à peine vues, souri, amusées, que les voilà déjà parties et tout se remet au normal avec cette légère différence: chacune s'est pourvue d'une nouvelle provision d'huile pour sa lampe spirituelle afin de pouvoir s'éclairer, surtout, dans les jours sombres de la vie; on emporte également un petit flacon de bonne humeur et de bons désirs pour toutes les saisons de l'année. Aussi, longtemps encore, les coeurs fredonneront tout bas: qu'il est bon qu'il est doux! de se trouver ensemble. Quel bonheur de s'aimer d'un amour fraternel. C'est la loi du Seigneur dont l'amour nous ressemble. Aimons-nous ici-bas, pour nous aimer au ciel!

C'est bien le révérend Père Routhier qui en somme, par sa présence et par sa prenante parole, surtout, donnait à notre fête sa note d'élévation; remercions-le ensemble d'avoir mis "l'appel des âmes" au-dessus de ses plus attrayantes, quoiqu'écrasantes occupations. Je ne saurais me risquer à faire le résumé de son allocution. . . je gâcherais tout. Je vais de ce pas lui demander de vouloir bien mettre son allocution aux "Anciennes", sur la "Survivance", s'il le juge convenable, et de la sorte nous aurons l'avantage de pouvoir ruminer, à loisir, ces bonnes et très substantielles choses.

Mme Robert avait été chargée d'organiser la séance de l'Amicale et elle eût, naturellement, le bon vouloir d'inscrire, au programme, les Amicalistes d'Edmonton, de St-Albert, etc., etc., Nous comptions carrément sur Mlle Gertrude Baril, une des meilleures amies des "Bonnes Amies" d'Edmonton, alors même qu'elle nous téléphonait la veille ses incertitudes à cet égard. Mlle Evelyn Hogan avait également tout préparé son travail et fait toute chose en forme que l'on se refusait à croire à son absence, malgré l'évidence du fait.

Inutile de dire que les trois jours très pluvieux qui précédèrent la fête portent tout l'odieux de ces absences quasiforcées: Le 30 juillet se montrait à nous avec son ciel "de plomb" —"ciel gris" diront quelques unes, noir d'ivoire" disent les organisatrices en levant la tête mais elles demeurent imperturbables devant ce contretemps qui brisent bien de légitimes et doux espoirs. La sonnerie du téléphone, vibrant par saccades, annonce que l'incertitude est dans l'air Ainsi, Mme Latour se fait entendre du Fort Saskatchewan: "La fête est-elle remise?"—Nous allons de l'avant! lui crie-t-on de Morinville et, sous les averses ou les giboulées peu lui importe, elle arrive au but. Nos bonnes et fidèles dames de Jarvie ont aussi leur tactique pour être à l'appel. Pendant l'année elles cèdent les congés aux autres mais quand arrive l'assemblée annuelle elles réclament tranquillement leurs deux jours de repos. Qui oserait leur contester ce privilège? Mme F. Coulombe était la seule représentante d'Edmonton à moins que nous ne comptions Mlle Lilian Froment qui a passé comme l'éclair. Nous avions de nos anciennes de Legal! Barrhead a fait une apparition et puis ce fut tout.

De Bonnyville on écrit: Ce me sera impossible de me rendre, cette fois, à la réunion annuelle mais mon coeur et ma pensée s'envoleront vers Morinville.

J'ai suivi, avec un légitime orgueil, vos différentes assemblées et réunions car j'ai su voler quelques instants chaque vendredi soir pour lire le récit si charmant que m'apporte fidèlement la "Survivance". On est flatteur à Bonnyville. direz-vous? Les échos ont résonné à mes oreilles et je puis certifier qu'on a voulu s'organiser là et venir nous surprendre ici! Il y a de bons leviers par là. De Donnelly on lit: "Je suis très peinée de ne pouvoir assister à la réunion, cette fois, mais j'y assisterai au moins en esprit et j'attendrai avec impatience une longue lettre de l'Amicale me donnant les moindres détails de la journée.

C'est donc pour satisfaire ces dames que tout est ainsi détaillé jusqu'à présent mais le commerce en gros serait préférable. Allons-y donc! A la séance du Cercle, Mme Latour donnait le prélude musicale, puis Mgr Pilon adressa ses souhaits de bienvenue à toutes. . .

Nous avons encore la bonne fortune d'entendre le révérend et dévoué Père Routhier. Il comprend si bien le problème mystérieux des âmes —le besoin mystérieux des âmes, plutôt—il nous conduit donc un peu plus loin sur le chemin du bien, vers les sommets, dans la direction du royaume des réalités, des vraies lumières. Je ne me hasarde pas à toucher au fil délicat de cet intime entretien. J'embrouillerais tout.

Tiens, tiens, tiens! ne voilà-t-il pas que le révérend Père Bidault se dit pris dans les filets et heureusement pour nous! C'est qu'en effet, notre présidente lui demande de prendre la parole, ce qu'il fait, d'ailleurs avec grande aisance, et malgré son intermède humoristique, nous nous trouvons sur le même terrain qu'auparavant: l'apostolat, l'amour des âmes. Nos retraitantes, d'il y a quelque temps, ont ainsi eu l'agréable surprise de s'entretenir des beaux jours de solitude et de prière et de raffermir leurs résolutions en présence de leur directeur de retraite.

Mgr Pilon qui personnifie en ce moment l'union de l'est de l'ouest, imprime à toutes les fonctions du jour un "prestissimo bien accentué": c'est que pour rien au monde il ne voudrait manquer l'express pour Montréal—la pensée de sa vénérable mère là-bas l'emporte un peu, je crois, sur son intérêt pour les anciennes et c'est tout juste. Admettons tout de même qu'il a su confier les intérêts des Amicalistes à son digne remplaçant, le révérend Père Engelbert, de l'ordre de St-François. Un peu bouleversée, peut-être, par le départ précipité de Mgr Pilon, notre secrétaire nous fait le rapport sur les activités du cercle au lieu de la lecture des minutes que réclamait Mlle la présidente. Aussi un fin sourire effleura les lèvres mais n'en disons pas davantage. Les grands esprits sont souvent distraits dit-on, consolons-nous donc!. .

Mme Cournoyer nous donne lecture d'une dépêche de Mère Ste-Zélie, supérieure à St. Anthony's Home, Sidney, N.S., cela prouve que Mère Ste-Zélie suit le travail de ses anciennes et s'y intéresse. Les nombreuses élèves de Mère Ste-Zélie n'en voudraient de ne pas lui faire parvenir son message. Je m'exécute et puis le voici:

"Chers enfants! Regrette ne pouvoir écrire longuement. Admire dévouement amical. Sainteté âme de tout apostolat. Exemple entraine! Récompense de l'apôtre est grande. Donner des âmes à Dieu est sublime".

Une belle longue lettre de Mme E. Houde, directrice des A.F.A.C.C. dans le district de l'Ouest, insiste sur la nécessité de se grouper: l'union fait la force.

Un petit passage d'une lettre de M. le curé de Girouxville nous est aussi lu avant la fin de la séance: "Dans notre coin de la Paix, nous n'avons pas encore de groupements de la Ligue. . . il est de notre devoir de tâcher de trouver les moyens les plus efficaces pour arriver à conserver et augmenter le trésor de nos traditions religieuses et nationales. Jesuis des plus heureux que vous appréciez de plus en plus ce travail d'union et d'ensemble nécessaire surtout dans un pays tel que le nôtre.

Le rapport de Mme H. Dupuis, trésorière, est très satisfaisant et s'il nous était aussi facile d'établir l'équilibre dans nos idées, dans nos moeurs nos habitudes, dans notre vie sociale et surtout familiale que dans notre livre de compte nous aurions droit de nous réjouir.

Résolutions—

1.—Proposé par Mme Allarie, appuyé par Mme Vignau que: l'Amicale tienne son assemblée générale, en 1934, le deuxième dimanche de juillet.—Adopté.

2.—Proposé par Mme Léon Riopel Secondé par Mme Joseph Latour que: une cotisation de 25c soit demandée à chaque membre afin de faciliter l'envoi de lettres circulaires sur les questions importantes du Cercle. —Adopté.

3.—Proposé par Mlle R. A. Sabourin; appuyé par Mlle Denise Tellier que: le plan du travail de l'année soit tracé, au moins en ses grandes lignes, séance tenante et que la Commission des voies et moyens soit composée comme suit:

Mme R. Robert, président l'organisation des oeuvres en septembre; Mme E. Cournoyer, en novembre; Mlle R A. Sabourin, en décembre; Mlle Blanche Gibeau, en janvier; Mme E. Meunier, en février; Mme A. Riopel, en mars; Mlle E. Boissonneault, en avril; Mlle la présidente, C. Loiseau, en mai; Mlle Maisonneuve, en juin.

Nos dames affiliées feront l'appel à la retraite fermée dans les premiers jours dejuillet; une conférence spéciale sera donnée aux amicalistes empêchées de se rendre à cette importante réunion conventuelle. —Adopté.

Proposé par Mlle Malvina Sabourin, appuyé par Mme R. Robert que: un cercle d'Etudes soit formé sous la direction de Mme A. Riopel afin de préparer les jeunes filles qui le désirent à présenter les questions religieuses et sociales dans nos réunions mensuelles.—Adopté.

Proposé par Mme H. Dupuis, appuyé par Mme E. Cournoyer, adopté à l'unanimité: Des votes de remerciements au Rév. Père Routhier, au Rév. Père Bideault, aux officières de l'organisation.

Mlle R. A. Sabourin propose que l'assemblée soit ajournée. (O Canada)

Les couleurs aimées des Amicalistes étaient seules de mise dans le sobre mais reposant décor—fleurs et tentures nous parlaient de Rome, de notre vénéré Pontife Pie XI. N'est-ce pas pour obéir aux désirs de notre chef suprême sur terre, et par conséquent, au Christ là-haut, que nous nous sommes constituées en un petit bataillon dans l'armée du bien?

"Goûter" aux Bonnes Amitiés.

Mme A. Riopel avait été nommée organisatrice-en-chef des "agapes fraternelles" et, comme elle s'était entourée d'un personnel de choix, l'ordonnance du service était de premier ordre: un charmant groupe de jeunes filles était attentif au service des tables; chacune se faisait remarquer par sa saine modestie.

Des mains exercées avaient pavoisé, avec un goût sûr, l'intérieur de la salle, et les couleurs papales des draperies aériennes descendaient se reposer vivantes dans les corolles parfumées de gracieux bouquets qui nourrissaient ainsi et la vue et le coeur tout à la fois. Pour vivifier davantage le tableau et en faire ressortir l'idée dominante, Mgr Pilon en proposant la santé du Saint Père, mettait le portrait du Pape au premier plan. Monseigneur avait vu l'auguste Pie XI en 1930 et a réussi à graver cette chère image dans nos esprits. Mme R. Robert dans sa réponse à cette "santé" accentue la soumission de toutes aux directives du Père commun des fidèles.

Les "santés" de l'Alma Mater, des Anciens et des Anciennes, des élèves actuels ont été proposées, respectivement par Mme Latour, Mme Riopel, Mlle B. Gibeau.

Ont répondu à ces "santés", Mme H. Dupuis, Mlle Denise Tellier, Mlle Alma Steffes. Mme E. Cournoyer a proposé la santé des organisatrices de la fête et tout le monde y applaudit.

Après le départ précipité de Mgr Pilon et du Révérend Père Routhier, nos Mères ont circulé dans la salle afin de parvenir à dire un bon mot à chacune avant l'heure d'adoration. Les anciens étaient-ils nombreux à la prière du soir? Je laisse à d'autres le soin de répondre à cette interrogation. Toujours est-il qu'on avait un peu rêvé de former une garde d'honneur au Christ roi, avec les enfants des chères "Anciennes", mais les circonstances en empêchèrent la réalisation cette fois. Des petites voix enfantines alternèrent avec Mme A. Riopel pour rendre le chant d'hommage: Parle, commande, règne

Nous sommes tous à toi
Jésus, étends ton règne
De l'univers sois Roi!

Mme Bernier, à peine remise des grandes fatigues d'un long voyage dans l'est, avait, cependant, gracieusement accepté les responsabilités de la soirée et tira son grand jeu.

Mlle R. Forget nous donna de capricieuses arabesques en prélude.

Dans la pièce intitulée: Le Trésor d'Olivette, Mme L. McDonald à qui tout le monde se plait à reconnaitre des aptitudes hors ligne pour l'interprétation des sentiments les plus profonds, s'est simplement surpassée, selon le dire des connaisseurs.

Mlle Rachel Béland était ravissante en son rôle d'Olivette: ses délicates attentions, son affectueuse tendresse pour la dévouée Mère Vincente. sa généreuse nature lui gagnaient les coeurs.

La comtesse Eliane, Mlle Blanche Gibeau, a retrouvé enfin son trésor et nous l'en félicitons. Puisse-t-elle être l'émule de Mère Vincente dans la formation de la délicieuse Olivette.

Puis dame Lazarine! Elle n'avait que faire des paroles. . . son regard suffisait à foudroyer sa malheureuse victime. Mme Tremblay paraissait en ses mouvements une "expression parlante."

Mlle Lse Bernier nous présentait sa poupée qui, elle aussi, connait les deux langues, parait-il.

Mlle L. Potvin nous chanta à ravir les stances de: Ne Fais pas Pleurer ta Mère.

Le mimodrame: "Tentations de la Jeune Fille" a laissé une bonne impression car si l'art mimique s'y révélait, l'auditoire y lisait également un sujet d'actualité: la bataille entre la cité du bien et la cité du mal.

Mlle B. Gibeau, Mlle M. Juckmes et Mlle A. Rivet ont ainsi contribué à donner un nouvel agrément à la soirée.

Mlles B. Gibeau, B. Steffes, A. Steffes; Mme Tremblay et Mlle R. Béland interprétèrent avec succès, une comédie anglaise au cachet moderniste. . .

Nos petites Peaux-Rouges—12 en nombre—évoluèrent au naturel avec un grave mouvement d'ensemble, leur mélodie était douce mais plaintive, comme il convient lorsqu'on nous met sous les yeux cette page mélancolique de notre histoire: la race immolée!. . Des voix autorisées s'élèveront un jour pour demander raison de la disparition de ces tribus, qui végètent encore mais pour s'éteindre bientôt!

Tout ce qui vient des "Anciennes" est toujours bon, mais en cette circonstance, leur entrée en scène pour nous donner un doux chant, à la mode de Bretagne, mérite particulièrement nos acclamations.

Que dire de la musique de Mme Léon Riopel? La traine en était trop finement tissée pour pouvoir en parler; ceci s'applique, avec une variante, à la belle musique de Mlle Forget également. Mme Rousseau nous égaya à diverses reprises, grâce à un talent inné qu'elle nous a récemment révélé.

Les salves d'applaudissement qui accueillirent, d'ailleurs, chaque numéro du programme témoignaient hautement de l'appréciation de tous. A Mme Bernier donc, et à ses obligeantes actrices, nous réitérons l'expression des remerciements de l'Amicale. Merci aux mères chrétiennes de Morinville d'être les premières à stimuler les Amicalistes à se regarder comme des soeurs et à les soutenir dans leurs efforts sous la prière et la sympathie. Aux amicalistes je lance seulement la note de confiance: l'avenir est à ceux qui mettent leur dévouement au service de Dieu sous la direction de notre Très Saint Père le Pape.

* * *

A l'heure où ce compte-rendu se rend sous presse on me fait remarquer que Mme R. Robert a déjà ses projets arrêtés pour la réunion prochaine; Mme la vice-présidente est en règle en tous points ayant soumis ses plans aux autorités religieuses, d'abord, et se proposant de faire les rapports intérimaires à l'exécutif à mesure que le travail s'effectue. Donc, pas d'imprévu!. . .

Nos dames et demoiselles, membres de la Commission des voies et moyens, sont priées de suivre également cette ligne de conduite, à leur tour; déléguées de l'Amicale pour remplir les fonctions mensuelles, à tour de rôle, elles doivent, premièrement, s'inspirer de l'esprit du Cercle et présenter leur programme, à la secrétaire, dans les huit jours qui suivront la réunion précédente. Au cas où quelques-unes se trouveraient empêchées de répondre à l'honneur qui leur est fait, nous les prions de nous en donner avis au plus tôt afin de combler les vides à temps. Tant de jeunes ambitionnent ces avant-postes! Mais n'est-il pas sage de donner droit à l'expérience d'abord? Actuellement, je crois pouvoir annoncer que déjà toutes les visées des organisatrices pour 1933 sont bien dessinées.

Pourquoi Canadien-français?

(Suite de la page 3)

"Quelques vingt ans plus tard, le même MacDonald, appelé à se prononcer sur la condition juridique et politique des deux races au Canada, disait encore au Parlement canadien: "Il n'y a plus ni vainqueurs, ni vaincus. . . Nous avons maintenant une constitution sous l'égide de laquelle tous les sujets britanniques sont à l'heure actuelle dans une condition d'absolue égalité, jouissant de droits égaux en tout domaine, langue, religion, propriété, droits personnels."

L'abbé Lionel GROULX.

(Le Français au Canada).

Le râtelier de G. Washington

En dehors de tous les autres titres à la gloire, Gabrielle d'Annunzio peut revendiquer la paternité d'un culte nouveau: l'adoration des reliques dentaires des grands hommes.

L'Exposition de Chicago, dont le succès de curiosité fut assuré par la présence d'une charrette de laitière belge, avait fait une acquisition d'un haut intérêt scientifique et historique. Il s'agit du râtelier de George Washington, père des Etats-Unis.

Comme il sied, cette relique fut exposée dans le "Hall of Science"; elle reposait, dans un coffre blindé sous un verre incassable. Des sentinelles, baïonnette au canon, montaient la garde autour d'elle.

A juger par la description qu'on en donne ce râtelier ne constitue guère une réclame pour l'"American Dentistry". Il parait que le ressort qui relie la plaque supérieure à la plaque inférieure est tellement fort que le grand homme ne pouvait jamais se permettre de bailler, sans quoi il lui fallait de l'aide pour pouvoir refermer sa bouche. A la suite d'une aventure de cette espèce, il dut, dit-on, faire appel à un maréchal-ferrant pour rafistoler son récalcitrant râtelier. On comprend mieux maintenant la légende qui veut que George Washington ne mentit jamais. . . Si ce n'est lors de l'affaire Jumonville.

—L'Ami du Peuple.

L'humidité et la production

La situation géographique des régions de culture sèche dans l'Ouest du Canada par rapport aux Montagnes Rocheuses est la cause principale de la différence qui existe dans la condensation atmosphérique entre ces régions et celles de l'Est du Canada. Les montagnes interceptent l'humidité, de sorte que la pluie tombe sur les pentes de l'Ouest plutôt que de passer sur les prairies. Le soleil soutire continuellement de l'eau de toutes les étendues d'eau et il se convertit ainsi en vapeur dans le monde entier environ 16,000,000 de tonnes d'eau par seconde. Cette humidité est toujours présente dans l'atmosphère et elle est souvent visible sous forme de nuages. L'atmosphère qui entoure le globe terrestre n'est jamais au repos et se déplace continuellement des régions à haute pression barométrique aux régions à faible pression barométrique, et ces régions changent dans une direction, de l'ouest à l'est approximativement. La vapeur d'eau est naturellement entrainée dans ce mouvement. Le mécanisme par lequel la pluie se forme parait offrir un intérêt spécial aux cultivateurs dans les régions sèches. Ce sujet est discuté dans tous ses détails dans le bulletin 130, que l'on peut se procurer en s'adressant au Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

Lisez et faites lire
La Survivance
le seul journal français
de l'Alberta

NOUVELLES D'EDMONTON

Coin des BONNES AMIES

Mlle Germaine Lambert vient d'arriver de Calgary où elle a passé une partie de ses vacances.

Mlle Charlotte Bernier est partie pour Winnipeg où elle passera trois semaines de vacances chez ses parents et amis. Bon voyage Charlotte.

La Secrétaire.

M. l'abbé A. Lepage

Nous apprenons avec peine que M. l'abbé A. Lepage, curé à Saint-Vincent, est dangereusement malade à l'hôpital de Saint-Paul. Nous espérons qu'il triomphera de la maladie qui le terrasse et formons des voeux pour son prompt retour à la santé.

Mariage

GUENETTE—SHARP

Samedi dernier, deux populaires jeunes gens de notre ville, M. Paul Guenette et Mlle Catherine Sharp, contractaient mariage en présence de leurs nombreux amis, en l'église du Sacré-Coeur. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par Mgr O'Gorman, P.D., curé de la paroisse.

Les témoins des nouveaux mariés étaient M. Adrien Guenette et Mlle Hockertz.

A l'issue de la messe, il y eut réception chez la mère de la mariée.

Les jeunes époux ont reçu de leurs parents et amis de nombreux et riches cadeaux.

M. Paul Guenette est à l'emploi de la "Survivance".

Au jeune couple, nous souhaitons beaucoup de bonheur et de prospérité.

Le R. P. L. Pepin, dans le deuil

Le R. P. Lucien Pepin, O.M.I., professeur au Juniorat Saint-Jean, Edmonton, vient d'être plongé dans un deuil cruel, à la suite de la mort de sa mère, Mme Veuve Charles Pepin, née Marie-Joséphine Lacombe, survenue à Louiseville, P. Q., le 15 août dernier, après une longue et douloureuse maladie.

Lui survivent huit enfants: le R. P. Pierre Pepin, O.M.I., supérieur et maitre des novices à Ville La Salle, P. Qué., Lucien. O.M.I., professeur au Juniorat d'Edmonton, Alta., Louis-Joseph, demeurant aux Trois-Rivières, Armand, résidant à Louiseville, (Marie-Rose), Mme Arthur Durand, Soeur Charles de Jésus, Soeur de l'Assomption de la Sainte Vierge (Née Régina), Mme Eugène Lessard, (Marie-Aline) et Emelie.

La défunte conserva sa parfaite connaissance jusqu'au dernier moment. A sa mort, elle fut assistée par le Père Pierre et tous les membres de la famille étaient à son chevet excepté le R. P. Lucien. Elle était née le 25 mars, fête de la Sainte-Vierge (Annonciation) et elle est morte le 15 août, fête de la Sainte Vierge, (Assomption), comme elle l'avait demandé

Décès

Mlle Aline Longpré, fille de M. X. Longpré de South Qu'Appelle, Sask., est décédée ces jours derniers à l'âge de 15 ans. Elle était la nièce de Mme A. McKinnon et la cousine de Mlle Murielle McKinnon, de cette ville. Elle laisse dans le deuil ses parents, cinq frères et une soeur.

Le R. P. Ulric Arcand

Nous avons eu l'honneur de compter, cette semaine, au nombre de nos visiteurs, le R. P. Ulric Arcand, missionnaire aux Iles Philippines. Il s'est arrêté pendant quelques jours à Edmonton et dans les paroisses environnantes, particulièrement à Picardville, chez son confrère de classe au Séminaire des Trois-Rivières, M. l'abbé Benoît Marchand.

Après une absence de huit années, le R. P. Arcand est revenu dans la province de Québec sur l'ordre de son Délégué apostolique qui l'a chargé de faire du recrutement pour les missions des Iles Philippines.

Il est parti d'Edmonton pour Vancouver le 22 courant, amenant avec lui un jeune prêtre des Trois-Rivières. Il s'embarquera samedi prochain, le 26, sur l'Empress of Russia, qui le conduira vers le champ de son apostolat après une traversée d'une durée de 22 jours. La principale activité du R. P. Arcand est l'organisation de la jeunesse en clubs catholiques. Cette jeunesse, faute de prêtres, est menacée de perdre la foi. Sur une population totale de douze millions, les Iles Philippines comptent dix millions de catholiques.

SAINT-JOACHIM

Journée paroissiale: Le R. P. Damase Dubois, O.M.I., était le célébrant à la messe de 11 hrs. Le R. P. curé donna le sermon sur la fête de l'Assomption.

De passage: M. l'abbé Ulric Arcand, missionnaire des Philippines, et le R. P. Rioux, O.M.I., de Cluny, étaient de passage au presbytère St-Joachim ces jours derniers.

M. l'abbé Arcand est un trifluvien et il a été chaleureusement accueilli par ses amis de Trois-Rivières qui sont en Alberta. Dimanche, le 20 août, ils étaient cinq réunis à Picardville, MM. les abbés Benoit Marchand, curé de Picardville, et Ulric Arcand, des Philippines, ainsi que les RR. PP. A. Boucher, O.M.I., L. Pepin, O.M.I. et C. Jacques, O.M.I.

M. l'abbé Arcand a pris le train pour Vancouver mardi matin en route pour ses missions. Nous lui souhaitons bon voyage et plein succès.

Décès: Nous apprenons le décès de Mme Jacques Bureau, des Trois-Rivières. Elle était la soeur de Mme J.-W. Lachambre de notre paroisse. Profondes et sincères sympathies à cette dernière.

PENSIONNAT DES SS. DE L'ASSOMPTION

Toutes les jeunes canadiennes-françaises qui désirent commencer ou parfaire leurs études seront bien accueillies en notre maison. Elles pourront y suivre les cours d'anglais les préparant à obtenir les certificats de la Province; puis surtout y apprendre à fond leur belle langue française. Des cours de piano, de violon et de chant y sont régulièrement donnés.

Les SS. de l'Assomption S. V.

Les rédacteurs du manifeste C.C.F.

Ce manifeste a été élaboré par un petit groupe de jeunes professeurs d'université.

L'ironie des choses a voulu que le manifeste du nouveau parti socialiste qui fait surtout appel aux cultivateurs et aux ouvriers ait été élaboré par un petit groupe de jeunes professeurs d'université. La moyenne de leur âge est de 32 ans.

Ce sont ces jeunes gens, remplis d'enthousiasme pour les théories socialistes, qui ont préparé le nouvel évangile politique que le congrès de Régina n'a pas hésité à approuver.

Les six principaux inspirateurs du socialisme canadien sont:—

1—Frank H. Underhill, professeur à l'Université de Toronto, qui depuis de nombreuses années prêche les principes socialistes;

2—H. F. Cassidy, aussi de l'Université de Toronto;

3—Graham Spry, rédacteur du "Weekly Sun" organe officiel du C. C. F.

4—J. F. Parkinson, jeune immigré écossais qui fait partie du personnel enseignant de l'Université de Toronto;

5—Eugene Forsey, de l'Université McGill;

6—J. King Gordon, de Montréal.

La plupart de ces jeunes professeurs sont des immigrants anglais et écossais. Il n'est pas étonnant qu'ils aient préconisé dans leur évangile politique le renversement de nos institutions auxquelles ils sont totalement étrangers.

Une carrière lucrative

La carrière commerciale

Nous voici à l'époque de l'année où les diverses facultés ouvrent leurs portes. Plusieurs jeunes gens se demandent quelle carrière choisir. Ils ont terminé leurs études secondaires—classiques ou scientifiques—et désirent parfaire leur instruction afin d'atteindre au succès le plus tôt possible.

Ils ont souvent entendu dire que les professions libérales sont encombrées et d'ailleurs ils ont pu le constater eux-mêmes.

Une carrière, la plus brillante de toutes cependant, s'offre à eux; la carrière commerciale. Pour réussir dans cette carrière il faut maintenant posséder une sérieuse préparation, avoir étudié de nombreuses sciences, entre autres la comptabilité dont l'importance ne cesse d'augmenter; les opérations commerciales, de banque, de bourse et d'assurances, l'organisation des entreprises modernes, le droit commercial, la technologie, la géographie économique qui apprend à l'homme d'affaires où acheter et où vendre avec le plus d'avantages; la publicité, sans laquelle les affaires importantes sont presque impossibles.

Toutes ces connaissances nécessaires aux hommes d'affaires de l'avenir sont enseignées à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal. Cette école a fait ses preuves et pour s'en convaincre, il suffit d'examiner la liste de ses licenciés et des emplois qu'ils occupent.

Les cours de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales commenceront le mardi, 12 septembre prochain. Dès maintenant, que les jeunes gens qui désirent réussir s'y inscrivent.

Exercice de l'autorité dans la famille

Que le calme, la dignité, la tendresse des parents attirent à eux le respect, l'amour, la confiance de leurs enfants. Pour cela, jamais de gestes brusques ni de cris;

S'habituer même à parler bas, sans élever la voix;

Se composer, si elle n'est pas naturelle, une attitude paisible, de maîtrise de soi, de silence—au moins momentané—si le flux de paroles nous est habituel.

Employer en parlant à ses enfants des termes polis, affectueux, tendres et fermes tout à la fois; jamais de mots grossiers, ironiques, méprisants, humiliants;

Connaitre son enfant et pour cela l'observer avec sympathie, admettre qu'il est un enfant, que son imagination, sa logique, ses conceptions, ses réactions enfantines sont tout à fait différentes de celles des adultes et que l'enfant n'est pas un homme en petit, mais un enfant;

Respecter la liberté relative de l'enfant dans la mesure où cette liberté est raisonnable et ne gène pas autrui en créant le désordre, liberté qui supprime seulement les contraintes inutiles;

Dans nos ordres, savoir clairement ce que nous voulons;

Demander fort peu pour commencer;

Aider l'enfant à vouloir ce qui est bien et à accepter une discipline, lui rendre faciles les premières victoires sur lui-même en ne commandant que des choses possibles, aisément réalisables, par exemple: ranger ses jouets dans une corbeille, terminer un jeu ou une tâche très courte commencée: pyramide de cubes ou châteaux de cartes, apporter un objet de toilette pour un bébé que la maman habille, etc., etc.

Adapter l'ordre au tempérament de l'enfant, au moment, aux circonstances: un enfant fatigué ou nerveux, après un travail ou une longue promenade, réagira brusquement devant un appel inopportun à l'obéissance passive, celle-ci demandant un effort qu'il ne peut plus produire.

Il faut que l'autorité soit sage, souple et intelligente, qu'il existe une autorité par personne, mais que cette même autorité soit ferme et inflexible quand elle se rapporte aux principes: respect dû à Dieu, aux parents, à ceux qui composent la société; tenue convenable, propreté, régularité dans les heures de lever, du travail, du repas et des jeux, etc.

Pour les actes d'importance relative:

Suggestionner plutôt que commander, moyen qui laisse une certaine souplesse à nos demandes et aux réponses de nos enfants. Cette différence doit pénétrer petit à petit dans leur esprit, afin que leur jugement se forme sagement à cette lumière. Ainsi sera évitée la désobéissance réelle qui est grave au point de vue de la formation morale de l'enfant! Que celui-ci sache par exemple que se tenir correctement à table est une nécessité et que jouer sans faire de bruit est une suggestion; que toucher au feu, à une arme, se pencher par la fenêtre ou battre un plus petit que soit sont des défenses absolues; que ne pas toucher à la boite à ouvrage de maman ou ne pas tourner quelques pages de son livre revêtent une forme de suggestion. Rien qu'au son de notre voix l'enfant discerne très jeune ce que nous attendons de son obéissance ou dans quelle mesure nous le conseillons seulement.

Les parents qui sont imitables sont facilement obéis et imités.

Les parents obéissant à une loi morale sous les yeux de leurs enfants rendent l'obéissance de ceux-ci plus facile et plus féconde.

Nous proposons aux parents ces courtes formules qui leur feront comprendre les divers stades de l'autorité au foyer:

1o Je veux,

2o Tu dois,

3o Il faut.

1o **Je veux:** période de dressage. Le dressage est l'action des sens sur les sens pour faire acquérir les habitudes sensibles, période de prééducation qui rendra l'éducation ultérieure plus facile et pendant laquelle l'enfant est agi. A ce moment, la volonté seule des parents existe, la volonté des enfants n'existe pas en tant que volonté consciente. En disciplinant leur tout petit enfant, les parents disent donc seuls: "Je veux" tétées à heures fixes, séjour au berceau malgré les cris, etc., etc. en opposant une patiente résistance aux premiers caprices de Bébé.

Pendant les toutes premières années: "Viens, donne la main, mange ta soupe, ne touche pas au couteau, ne griffe pas ta soeur."

2o **Tu dois.** Les facultés spirituelles sont apparues, l'enfant agit et copère à sa propre éducation; il y coopère d'abord très peu, puis de plus en plus.

Apprendre à l'enfant à bien raisonner, afin qu'il ne devienne pas un raisonneur.

"Mon enfant, **tu dois** obéir pour telle ou telle raison."

Donner à l'enfant de l'activité dans une liberté relative, par exemple dans celle qui ne l'autorise pas à contracter de mauvaises habitudes ou à gêner les autres pour satisfaire son besoin de bruit ou de mouvement. L'arrêter dans ce cas un moment, lui expliquer doucement avec les termes familiers qu'il doit respecter les jeux ou le renvoyer dans un endroit où il sera seul. Bientôt le besoin de semblables le fera rentrer au milieu de ses frères, soeurs ou camarads, ayant compris que sa liberté a certaines limites qui ne peuvent être dépassées. C'est en jouant que l'enfant fait le mieux et le plus normalement l'apprentissage de sa liberté, qu'il rencontre des obstacles, qu'il les surmonte, qu'il crée, qu'il prend contact avec le monde extérieur, qu'il se donne des ordres s'obéit à lui-même.

Il y a une discipline excellente dans les jeux en commun, très formatrice pour l'éducation de la volonté de l'enfant et qui permet de cultiver chez lui l'obéissance à une règle.

Le rythme de la musique auquel les mouvements participent permet à l'esprit et au corps de l'enfant de collaborer à l'acquisition de la discipline intérieure dont la discipline extérieure n'est qu'une forme.

3o **Il faut.** L'enfant a été rendu capable de se diriger sous le contrôle intelligent et aimant de ses parents, il sait qu'il faut être discipliné, il s'impose toutes les disciplines nécessaires, il s'exerce avec toute sa volonté libre et réfléchie à acquérir l'autorité de soi-même tendant à un acte physique: jeux en équipe, matches, croissement constant de sa vigueur scoutisme; — intellectuelle: travail consciencieux en profondeur; — morale: perfectionnement de l'esprit de devoir, lutte contre ses défauts, apprentissage du don de soi, scoutisme, apostolat.

La tâche de l'éducateur est terminée quand il a appris à l'enfant à pouvoir se passer de lui.

Mme Jean CAMUS.

—Education familiale.

LONDRES.—Le Daily Herald rapporte que plus de 300 chrétiens assyriens ont été massacrés dans un village situé dans le nord de l'Iraq, à deux milles d'un camp militaire.

Cette tuerie serait l'oeuvre du commandant des troupes de l'Iraq, dans le nord du pays, et il aurait eu recours aux services des Kurdes pour attaquer les Assyriens comme ils retournaient de la Syrie française à la suite des récents troubles de frontière.

A vendre

Une demie section de très bonne terre à blé, située à 3 milles du village de Duvernay, 6 milles de la gare et ½ mille de l'école. Il y a 260 acres en culture, bâtisses, bonne eau et bois.

Un quart de section situé à 1½ milles du village de Duvernay et 6 milles de la gare. Bonne terre à blé dont 130 acres sont en culture. Pas de bâtisses.

Un quart de section situé à 3 milles du village de Duvernay, 4 milles de la gare, 130 acres en culture, bonne eau.

Un quart de section situé au village de Duvernay dont 130 acres en culture. Bonne maison, grange et autres dépendances. La gare est à 7 milles, l'école à 1½ milles et l'église à ¼ de mille seulement.

Désirant retourner dans l'Est, j'offre les terres précitées à très bon marché.

S'adresser à Mme Vve Louis Rioux. Duvernay, Alta. (42)

Augmentation prévue

Les exportations de bestiaux en Angleterre sont très nombreuses.

CALGARY—M. Jack Byers, le nouveau gérant de la Western Stock Growers' Association, s'attend à ce que les exportations de bestiaux en Grande-Bretagne soient, cette année, trois fois supérieures à celles de l'an dernier. Il a ajouté que la consolidation projetée de trois principales organisations d'éleveurs dans l'ouest pourra jouer un rôle considérable dans cette augmentation.